

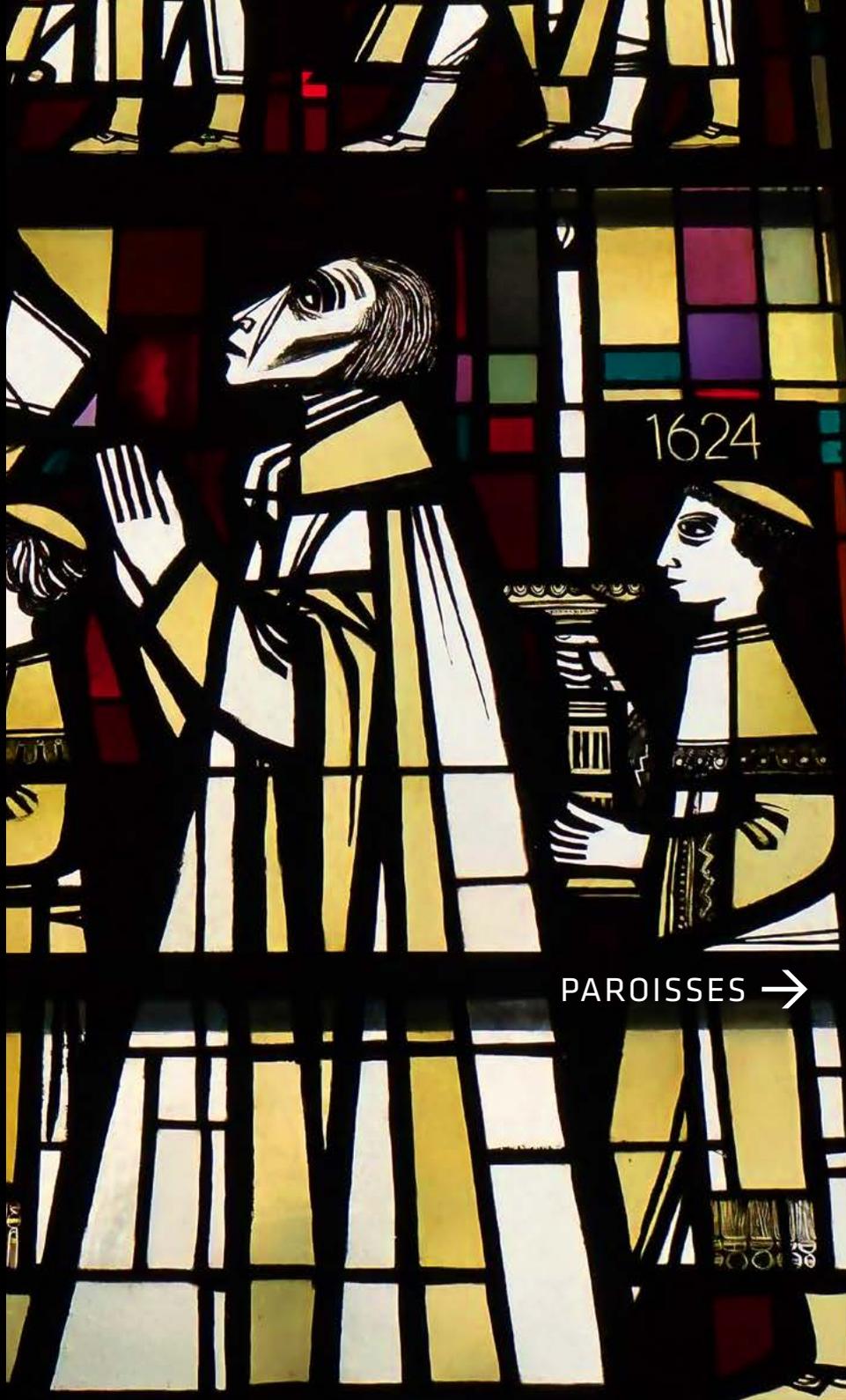
KIERCHEFONG

2018-2023



Fonds de gestion des édifices
religieux et autres biens
relevant du culte catholique

KIERCHEFONG



PAROISSES →

JOHANNES BROCOVART-INITIATOR

Chapelle Nativité de la BVM à Luxembourg-Ville

KIERCHEFONG

2018-2023



Fonds de gestion des édifices
religieux et autres biens
relevant du culte catholique

KIERCHEFONG



REPARTITION DES MEMBRES DES CGP

PAROISSES | FE

1 ÉLWEN WÄISWAMPECH SAINT-FRANÇOIS [5]

- 001 Troisvierges [3]
- 002 Weiswampach [2]

2 WËNTGER SAINTE-FAMILLE [5]

- 003 Wincrange [5]

3 CLIERF SAINT-BENOÎT [5]

- 004 Clervaux [5]

4 WOOLTZ SAINTS-PIERRE-ET-PAUL [5]

- 005 Winseler [1]
- 006 Wiltz [3]
- 007 Kiischpelt [1]

5 ÖWERSAUER SAINT-PIRMIN [10]

- 008 Lac de la Haute Sûre [3]
- 009 Goesdorf [2]
- 010 Boulaide [2]
- 011 Esch-sur-Sûre [3]

6 PARC OUR SAINT-NICOLAS [8]

- 012 Parc Hosingen [3]
- 013 Putscheid [1]
- 014 Vianden [2]
- 015 Tandel [2]

7 RAMMERECH SAINT-VALENTIN [5]

- 016 Rambrouch [5]

8 ATERTDALL SAINTE-CLAIRE [10]

- 017 Grosbous [1]
- 018 Wahl [1]
- 019 Préizerdaul [1]
- 020 Vichten [1]
- 021 Ell [1]
- 022 Redange [2]
- 023 Useldange [1]
- 024 Beckerich [2]

9 ÄISCHDALL-HELPERT SAINT-WILLIBRORD [9]

- 025 Bissen [2]
- 026 Helperknapp [3]
- 027 Saeul [1]
- 028 Habscht [3]

10 ETTLEBRÉCK SAINTS-PIERRE-ET-PAUL [7]

- 029 Feulen [1]
- 030 Ettelbruck [3]
- 031 Schieren [1]
- 032 Mertzig [1]
- 033 Colmar-Berg [1]

11 DIKRICH LE BON PASTEUR [9]

- 034 Bourscheid [1]
- 035 Erpeldange [2]
- 036 Diekirch [3]
- 037 Bettendorf [2]
- 038 Reisdorf [1]

12 MËLLERDALL SAINT-MICHEL [10]

- 039 Vallée de l'Ernz [3]
- 040 Waldbillig [2]
- 041 Nommern [2]
- 042 Larochette [2]
- 043 Heffingen [1]

13 MIERSCH SAINT-FRANÇOIS [8]

- 044 Mersch [3]
- 045 Fischbach [1]
- 046 Lintgen [2]
- 047 Lorentzweiler [2]

14 REGIOUN IECHTERNACH SAINT-WILLIBRORD [10]

- 048 Beaufort [1]
- 049 Berdorf [1]
- 050-1 Echternach [2]
- 050-1 Echternach - Basilique
- 051 Rosport-Mompach [1]
- 052 Consdorf [1]
- 053 Bech [1]
- 054 Junglinster [3]

15 MUSEL A SYR SAINT-JACQUES [10]

- 055 Biwer [1]
- 056 Manternach [1]
- 057 Mertert [2]
- 058 Betzdorf [2]
- 059 Grevenmacher [2]
- 060 Flaxweiler [1]
- 061 Wormeldange [1]

16 IEWESCHT SYR SAINT-ESPRIT [9]

- 062 Niederanven [3]
- 063 Sandweiler [2]
- 064 Schuttrange [2]
- 065 Contern [2]

17 DRÄILÄNNERECK MUSEL A GANER SAINT-NICOLAS [11]

- 066 Lenningen [1]
- 067 Stadtbredimus [1]
- 068 Waldbredimus [1]
- 069 Bous [1]
- 070 Remich [2]
- 071 Dalheim [1]
- 072 Mondorf [2]
- 073 Schengen [2]

18 STEESEL-WALFER SAINTE-TRINITÉ [5]

- 074 Steinsel [2]
- 075 Walferdange [3]

19 MAMERDALL SAINT-CHRISTOPHE [8]

- 076 Mamer [3]
- 077 Kehlen [3]
- 078 Kopstal [2]

20 BARTRENG-STROOSSEN SAINT-JEAN-XXIII [6]

- 079 Bertrange [3]
- 080 Strassen [3]

21 LEIDELANG SAINT-CORNEILLE [5]

- 081 Leudelage [5]

22 LËTZEBUERG NOTRE-DAME [17]

- 082a Luxembourg Nord [3]
- 082b Luxembourg Quest [5]
- 082c Luxembourg Sud [4]
- 082d Luxembourg Centre [4]
- 082e Luxembourg Cathedrale [1]

23 ÄISCHDALL SAINT-FRANÇOIS ET SAINTE-CLAIRE [5]

- 083 Koerich [2]
- 084 Steinfort [3]

24 MESS-RÉIBIERG SAINTE-FAMILLE [7]

- 085 Garnich [2]
- 086 Dippach [3]
- 087 Reckange-sur-Mess [2]

25 KORDALL SAINTE-BARBE [5]

- 088 Käerjeng [2]
- 089 Pétange [3]

26 SUESSEM CHRIST SAUVEUR [5]

- 090 Sanem [5]

27 DÉIFFERDENG SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE [5]

- 091 Differdange [5]

28 MONNERECH- SCHÉFFLENG- STEEBRÉCKEN NOTRE- DAME-DE-L'ÉVANGILE [5]

- 092 Schifflange [3]
- 093 Mondercange [2]

29 ESCH-UELZECHT SAINTE-FAMILLE [5]

- 094 Esch-sur-Alzette [5]

30 KÄLDALL NOTRE-DAME-DES MINEURS [5]

- 095 Kayl [3]
- 096 Rumelange [2]

31 DIDDELENG SAINT-MARTIN [5]

- 097 Dudelage [5]

32 HESPER-RÉISER-WEILER DISCIPLES D'EMMAÛS [6]

- 098 Hesperange [3]
- 099 Roeser [2]
- 100 Weiler-la-Tour [1]

33 BEETEBUERG-FRÉISENG SAINT-ANDRÉ [5]

- 101 Bettembourg [3]
- 102 Frisange [2]

[...] Nombre de membres
dans CGP par FE

KIERCHEFONG

2018-2023



Fonds de gestion des édifices
religieux et autres biens
relevant du culte catholique

KIERCHEFONG



P. **12**
PRÉSENTATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

CHIFFRES ET STATISTIQUES

P. **37**



P. **45**

69
PROJETS
DE CONSTRUCTION
DEPUIS LA CRÉATION
DU KIERCHEFONG

COMMENT NOUS SOUTENIR

P. **56**



SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION	11	IV. LES GRANDS DÉFIS	51
1. Présentation du Conseil d'Administration	12	1. Résultats financiers équilibrés	52
2. Structure et fonctionnement du Kierchefong	13	2. Entretien et maintenance des églises	52
II. NOS RÉALISATIONS	19	V. COMMENT NOUS SOUTENIR	55
1. 5 années de réalisations	20	a. Soutenir des projets particuliers	56
2. Comptabilité analytique	22	b. Soutenir directement les paroisses	56
3. Audit	22	c. Legs	57
4. Fonds de solidarité	23	d. Devenir bénévole	57
5. Dons en ligne	23		
6. Gestion centralisée	26		
7. Shop Covid	26	VI. BILAN ET COMPTES DE RÉSULTATS 2022	59
8. Gestion des forêts avec l'appui de l'Administration de la Nature et des Forêts (ANF)	27	Contacts	66
9. Inventaire	28		
10. Ecologie intégrale	29		
a. Evaluation qualitative des immeubles	29		
b. Investissements dans les énergies renouvelables	32		
c. Bail « vert »	33		
d. Contrat cadre « vert »	33		
11. Système informatique (KMS)	34		
12. Règlement interne	36		
III. CHIFFRES ET STATISTIQUES (AU 31.12.2022)	37		
1. Ressources humaines	38		
2. Bénévoles au service du Fonds et des paroisses	39		
3. Patrimoine religieux	40		
4. Désacralisations	41		
5. Patrimoine immobilier	42		
6. Projets	44		
7. Coût de l'énergie	48		

MOT DE LA PRÉSIDENTE ET DE L'ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ



Chers lecteurs,

Nous sommes heureux de vous présenter cette brochure pour l'anniversaire des cinq ans du Kierchefong.

Le changement accompli pendant cette période est remarquable.

Il y a 5 ans, les fabriques d'églises locales effectuaient leur travail individuel avec les moyens du bord, souvent une comptabilité de caisse sur fichier Excel. La majorité d'entre elles recevaient de l'aide financière de leur commune.

Après l'adoption de la loi du 13 février 2018, et aussi après la restructuration des paroisses, nous sommes maintenant passés à des fabriques d'églises toujours responsables localement, mais intégrées dans les nouveaux Conseils de Gestion des Paroisses et soutenues dans leur gestion par les professionnels de la Cellule de Coordination et d'Assistance du Fonds.

Une comptabilité commerciale a été mise en place pour permettre les audits comptables externes demandés par la loi. La comptabilité et la gestion se font maintenant via un outil informatique configuré spécifiquement pour les besoins du Fonds par nos spécialistes internes.

Ce nouveau système a beaucoup d'avantages en termes de disponibilité de chiffres, planification future, transparence, compatibilité avec les lois comptables. Mais les bénévoles ont dû fournir un effort ardu d'apprentissage, de même que les experts de la cellule ont dû rapidement comprendre les besoins des fabriques. Cet effort a été largement couronné de succès.

De plus, sur les 5 dernières années, un travail important a été effectué pour clarifier le statut de propriété de beaucoup de terrains. Un autre effort, peut-être encore plus grand, est toujours en cours pour mettre en place de nouveaux moyens de financement. L'évolution récente des coûts d'énergie a compliqué les choses.

Ces grands changements ont seulement été possibles grâce à l'engagement de toutes les personnes impliquées. C'est pourquoi nous voudrions exprimer notre sincère reconnaissance à tous les bénévoles en paroisse, trésoriers et gestionnaires ainsi qu'aux membres du clergé. La petite équipe de la CCA a par ailleurs effectué un travail essentiel et énorme. De même, nous remercions nos fournisseurs et les administrations (communales et autres) qui nous ont aidés à réaliser cette transition.

Au nom du Conseil d'Administration et de tous les membres du Fonds, nous tenons aussi à exprimer nos remerciements à Monsieur Nobert Hauptert (qui a occupé le poste de Président du CA jusqu'à l'été 2021) pour son engagement, surtout dans les premières années du Fonds, au succès duquel il a contribué avec dévouement.

Cette brochure présente aussi le rapport annuel 2022, qui vient juste de sortir. Il s'agit du reflet fidèle de notre promesse d'une gestion transparente et responsable du patrimoine paroissial qui nous a été confié. Notre déficit opérationnel est un peu moindre qu'en 2021, mais nous n'avons pas encore atteint notre objectif: un budget en équilibre. En 2022, nos revenus ont augmenté de 9%. Cependant, à cause de l'envolée des coûts de l'énergie, nos dépenses ont augmenté de 23%. La perte opérationnelle après amortissement a donc presque doublé par rapport à 2021. Un budget équilibré pour chaque paroisse reste l'élément le plus important à atteindre pour l'avenir.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli jusqu'à présent, mais nous savons qu'il reste beaucoup de travail à accomplir. Nous restons déterminés à poursuivre nos efforts et répondre ainsi aux besoins matériels du culte catholique en paroisse.

Nous espérons que cette brochure vous sera utile pour comprendre le travail effectué et les défis qui restent à relever.



Dr Marianne Bausch-Koenig
Présidente du Conseil d'Administration

M. Philip Mauel
Administrateur délégué



En haut : Conférence de Presse du 4 juillet 2019.

En bas : Réunion des bénévoles du 22 novembre 2022



RÉUNION D'INFORMATION
6 février 2018



REMERCIEMENT DU CARDINAL



Chers bénévoles en paroisse,
Chers collaboratrices et collaborateurs de la CCA,
Chers membres du Conseil d'Administration,

C'est avec une profonde gratitude et une grande joie que je vous adresse ces quelques mots pour vous remercier de tout cœur pour votre précieuse contribution et votre dévouement fidèle. En tant qu'Archevêque, j'ai été honoré ces cinq dernières années de pouvoir servir nos communautés chrétiennes avec des bénévoles et salariés aussi engagés à mes côtés !

Cette brochure est un bref reflet du travail accompli par le Kierchefong au cours des cinq dernières années. Elles ont été marquées par de nombreuses réalisations et par l'engagement collectif de tous. Mais avant tout, je tiens à souligner l'importance essentielle des bénévoles en paroisse, dont l'ardeur et le dévouement ont permis de faciliter la transition et de concrétiser ces accomplissements. Votre générosité et votre engagement sincère ont été les piliers du succès.

Nous avons pu mettre en place des projets qui ont eu un impact positif dans la gestion de nombreuses paroisses au sein de notre diocèse. Alors qu'il y a cinq ans, nous avons commencé à écrire une nouvelle page importante pour l'avenir de nos paroisses et notre diocèse, je vous exhorte à continuer à faire briller la lumière de la bienveillance dans vos actions. Je vous encourage donc à continuer à travailler ensemble, à l'intérieur des paroisses et entre les différentes paroisses, pour construire une communauté plus forte, plus solidaire, plus aimante et plus authentique.

Au-delà des réalisations tangibles, je suis également conscient que votre contribution va bien au-delà des chiffres et des projets. Chacune de vos actions apporte de l'espoir pour l'avenir de nos paroisses. Vos actions bienveillantes et votre engagement sont indispensables. Je suis profondément reconnaissant pour votre générosité.

Que le Seigneur accompagne votre engagement et qu'il vous donne la force et la joie nécessaires pour poursuivre votre mission avec passion et détermination. Avec ma reconnaissance et ma prière,

S.Em. Jean-Claude Cardinal Hollerich SJ





Église Saint-Luc à Winseler



Église Saint-Sébastien à Rumelange

PRÉSENTATION



I. PRÉSENTATION

1. Présentation du Conseil d'Administration

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Les membres actuels sont :

- Présidente: *Dr Marianne BAUSCH-KOENIG*
Administrateur délégué: *Monsieur Philip MAUEL*
Administrateur: *Monseigneur Leo WAGENER (Evêque auxiliaire et Vicaire Général)*
Administrateur: *Monsieur Marc WAGENER (Econome Général)*
Administrateur: *Monsieur Federico FERRARO*



2. Structure et fonctionnement du Kierchefong

STATUT

Le Fonds est une personne morale de droit public. De ce fait, il n'est pas soumis à la législation sur les marchés publics.

AUTORITÉ DE CONTRÔLE

Le Fonds est placé sous le contrôle de l'Archevêché de Luxembourg.

MISSION ET STRATÉGIE

- Pourvoir aux besoins matériels liés à l'exercice du culte catholique au niveau des paroisses ;
- Assurer la gestion du patrimoine et veiller au fonctionnement des églises ;
- Augmenter l'efficacité, l'efficience, l'économie, l'écologie et l'éthique dans la gestion et l'utilisation des biens patrimoniaux ;
- Surveiller les dépenses énergétiques, essentiellement concernant les édifices religieux ;

PATRIMOINE

Le Fonds est le successeur légitime, à titre universel, des anciennes Fabriques d'Églises.

Il est important de souligner que le patrimoine du Fonds est considéré comme relevant des « biens ecclésiastiques » au sens du droit canonique, ce qui implique que sa gestion est soumise à des règles très précises.

ORGANES ET GESTION DÉCENTRALISÉE

Le Fonds est géré par un Conseil d'Administration (CA) constitué selon les modalités de la loi du 13 février 2018 et localement par des Conseils de Gestion Paroissiaux (ou « CGP ») à raison d'un CGP par paroisse et en principe une Fabrique d'Eglise (ou « FE ») par commune. La Ville de Luxembourg constitue une seule paroisse et les FE correspondent dans ce cas à différents groupes de quartiers de la ville.



« Notre mission est d'augmenter l'efficacité, l'efficience, l'économie, l'écologie et l'éthique dans la gestion et l'utilisation des biens patrimoniaux. »

COMPÉTENCES PRINCIPALES DES ORGANES DE GESTION

a) *Fabriques d'Eglises (FE)*

- Les FE sont composées des bénévoles locaux, dont un président, un trésorier et un secrétaire.
- Elles gèrent localement les biens et le personnel, y compris la mise en œuvre et la supervision de travaux sur les édifices.
- Elles gèrent et valident les instructions de paiement des fournitures.
- Elles proposent de nouveaux projets immobiliers au CGP.
- Elles proposent un budget et collectent les dons.
- Elles mettent en œuvre les décisions du CGP.

b) *Conseil de Gestion Paroissial (CGP)*

Le CGP est constitué des délégués des différentes FE membres d'une paroisse ainsi que du curé et du président du Conseil Paroissial. Il choisit en son sein un président, un secrétaire, un responsable financier et un responsable immobilier.

Le CGP assure les besoins matériels du culte dans sa paroisse. Il valide les budgets des FE et propose un budget de l'ensemble de la paroisse au CA. Il s'assure de son exécution au niveau recettes / dépenses.

Le CGP valide aussi les propositions de projets immobiliers de leur paroisse et les soumet au CA pour approbation. Il gère les édifices religieux et non religieux de la paroisse.



« Nous encourageons la fraternité, l'esprit d'équipe et l'humanité dans toutes nos interactions »

c) Cellule de Coordination et d'Assistance (CCA)

La CCA est une cellule destinée à coordonner et assister les bénévoles dans leurs missions et à faire le lien avec le CA du Fonds de manière continue.

La CCA est la garante de la transparence des activités des paroisses et du respect des standards comptables.

Elle est composée d'une équipe d'une quinzaine de collaborateurs motivés et compétents et organisée autour de trois services :

- Service administratif (assistance administrative, centrale de gestion des opérations, gestion et support des ressources humaines (personnel et bénévoles), Service inventaire, reportings des activités, suivi de l'audit et procédures ;
- Service finance (gestion de la comptabilité, paiement effectif des factures) ;
- Service immobilier (conduite de projets et gestion locative).

Elle organise des formations (p.ex. utilisation du système de gestion KMS), elle fournit de l'assistance aux FE pour tous problèmes (comptabilité, immobilier, assurances, RH,...) et s'occupe du développement du système de gestion.

d) Conseil d'Administration (CA)

Le CA est responsable d'assurer les besoins matériels du culte et définit la stratégie pour y parvenir. Il établit aussi le règlement interne.

Il approuve tous les contrats, de quelque type que ce soit, directement ou par délégation de pouvoirs.

Il approuve les budgets proposés par les CGP des 33 paroisses et contrôle leur exécution.

Il approuve les comptes annuels de chaque CGP ainsi que du Fonds dans son ensemble.

Il approuve les différentes étapes de projets immobiliers : idée, accord de principe, accord définitif.

« Le Kierchefong encourage activement la participation des bénévoles à la prise de décision »





Chapelle Sainte-Cunégonde à Heiderscheidergrund

LES VALEURS DU KIERCHFONG

Service

Le Kierchefong croit en l'importance de fournir un service exceptionnel. Nous nous engageons à comprendre les besoins des paroisses et des bénévoles et à dépasser leurs attentes. Notre objectif est de créer des expériences positives et mémorables à chaque interaction, en offrant un soutien attentif et en cherchant continuellement à améliorer notre service.

Efficacité

Nous valorisons l'efficacité et l'optimisation dans tout ce que nous entreprenons. Nous nous efforçons de travailler de manière intelligente, en utilisant les ressources de manière judicieuse et en adoptant des processus efficaces. Nous nous engageons à fournir des solutions rapides et efficaces, en minimisant les délais et en maximisant les résultats.

Transparence

Nous sommes attachés à la transparence dans nos actions et nos communications. Nous nous engageons à fournir des informations claires et précises. Nous favorisons un environnement ouvert où les idées et les opinions sont valorisées. Nous sommes honnêtes dans nos interactions et assumons la responsabilité de nos actes.

Fiabilité

Nous considérons la fiabilité comme une pierre angulaire du Kierchefong. Nous nous efforçons de tenir nos engagements en respectant les délais et en honorant nos promesses. Nous bâtissons des relations de confiance en étant fiables, prévisibles et en maintenant une constance dans notre performance.

Communauté

Nous croyons en l'importance de contribuer positivement à la communauté. Nous encourageons l'esprit de collaboration et nous nous efforçons de créer un environnement inclusif où chacun se sent valorisé et respecté. Nous nous engageons à être responsables en soutenant des causes sociales et environnementales, et en encourageant nos employés et bénévoles à s'impliquer dans des initiatives communautaires.

Ces valeurs forment le socle du Kierchefong et guident nos actions au quotidien. Nous nous engageons à les intégrer dans tous les aspects de notre travail et à incarner ces valeurs dans nos relations.

« Créer un environnement inclusif où chacun se sent valorisé et respecté. »

TÉMOIGNAGES

« Les nouvelles synergies entre les CGP et les FE des nouvelles paroisses répondent à l'évolution du contexte, regroupent les forces en formant un réseau (qui fonctionne bien) pour assurer la continuité des activités de la pastorale (et la cohabitation des différents lieux d'églises dans les paroisses). »

DANIEL G.,
Curé paroisse Dräillenneck Musel a Ganer St Nicolas



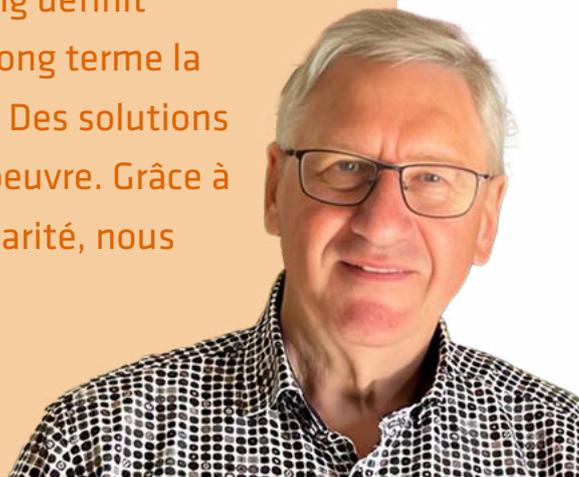
« L'outil informatique KMS me facilite la gestion de la paroisse et des fabriques d'églises car il me permet d'avoir un accès permanent aux documents, comptes, budgets et bilans. Je retrouve tout dans le KMS. De plus, ce système me permet un échange permanent et direct avec la CCA et les autres services du Fonds. »

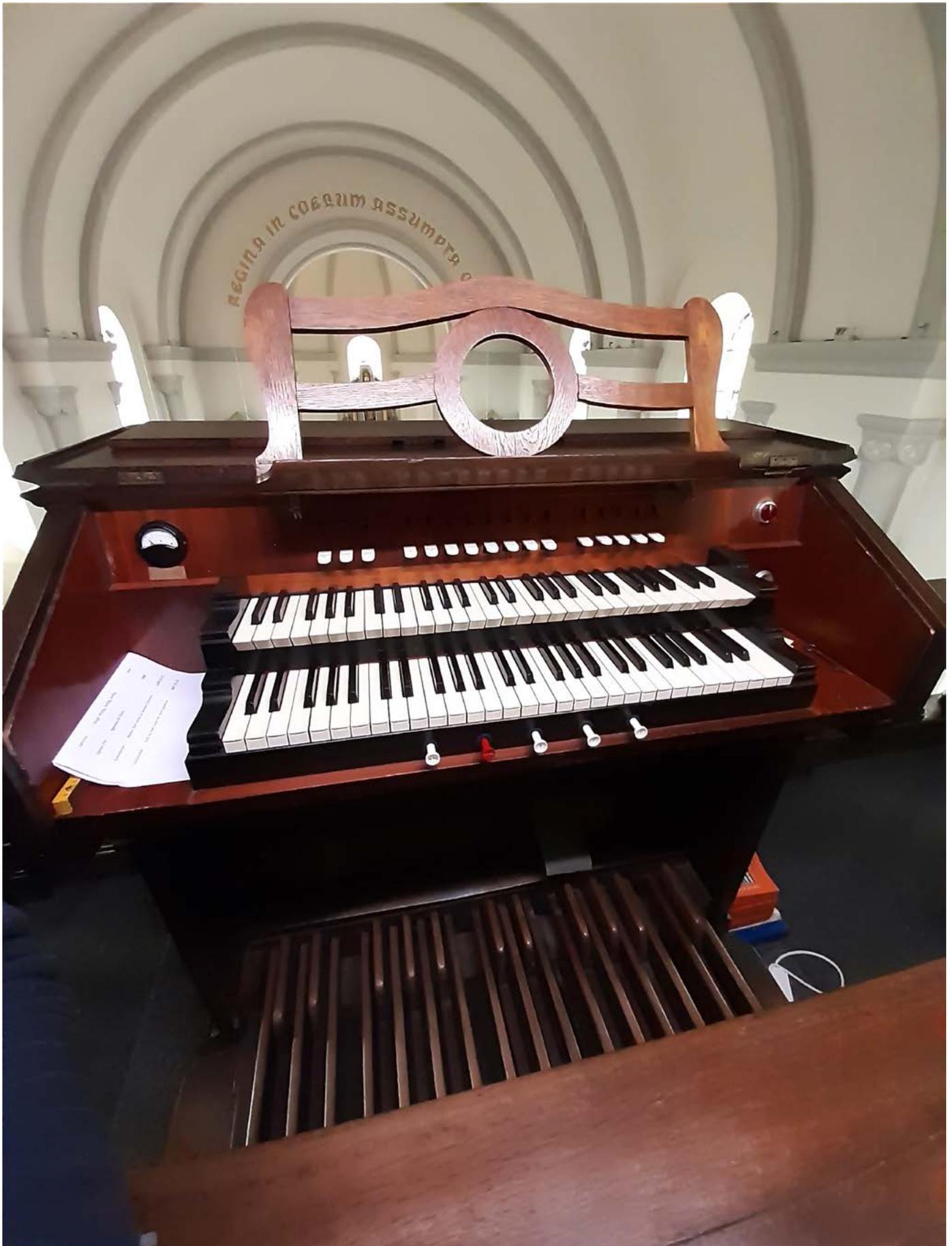
JACQUELINE G.,
Bénévole paroisse Wooltz Sts Pierre et Paul



« Notre objectif est de conserver le patrimoine religieux et spirituel de notre paroisse. Le Kierchefong définit des mesures appropriées pour préserver à long terme la continuité du patrimoine religieux et sacré. Des solutions créatives dans l'immobilier sont mises en oeuvre. Grâce à l'aide et à la contribution du Fonds de solidarité, nous avons pu agir et aller de l'avant. »

JOHN H.,
Bénévole paroisse Wëntger Ste Famille





L'orgue de l'église de l'Assomption de la B.V.M à Mensdorf

NOS RÉALISATIONS



II. NOS RÉALISATIONS

1. NOTRE PARCOURS SUR 5 ANS

Constitution (01/05/2018)

- Constitution du Kierchefong
- Création des 102 FE
- Transfert des comptes bancaires
- Transfert des salariés
- Création de la CCA avec 6 premiers employés

Immobilier

- Inventaire complet du patrimoine immobilier
- Coordination des projets de développement
- Structuration de la gestion locative
- Gestion patrimoniale digitalisée (Geodata)
- Gestion des demandes de subsides

Assurance

- Résiliation progressive de tous les contrats
- Transfert dans un contrat cadre unique
- Réduction des primes
- Rationalisation de la gestion des sinistres

Janvier
2021

2020

Mai
2019

Mai
2018

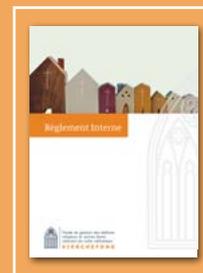
Février
2018

Publication d'une
brochure
contenant le
Règlement Interne
révisé et des fiches
pratiques

1^{er} Audit
préparatoire

Lancement du KMS
(Kierchefong
Management
System)

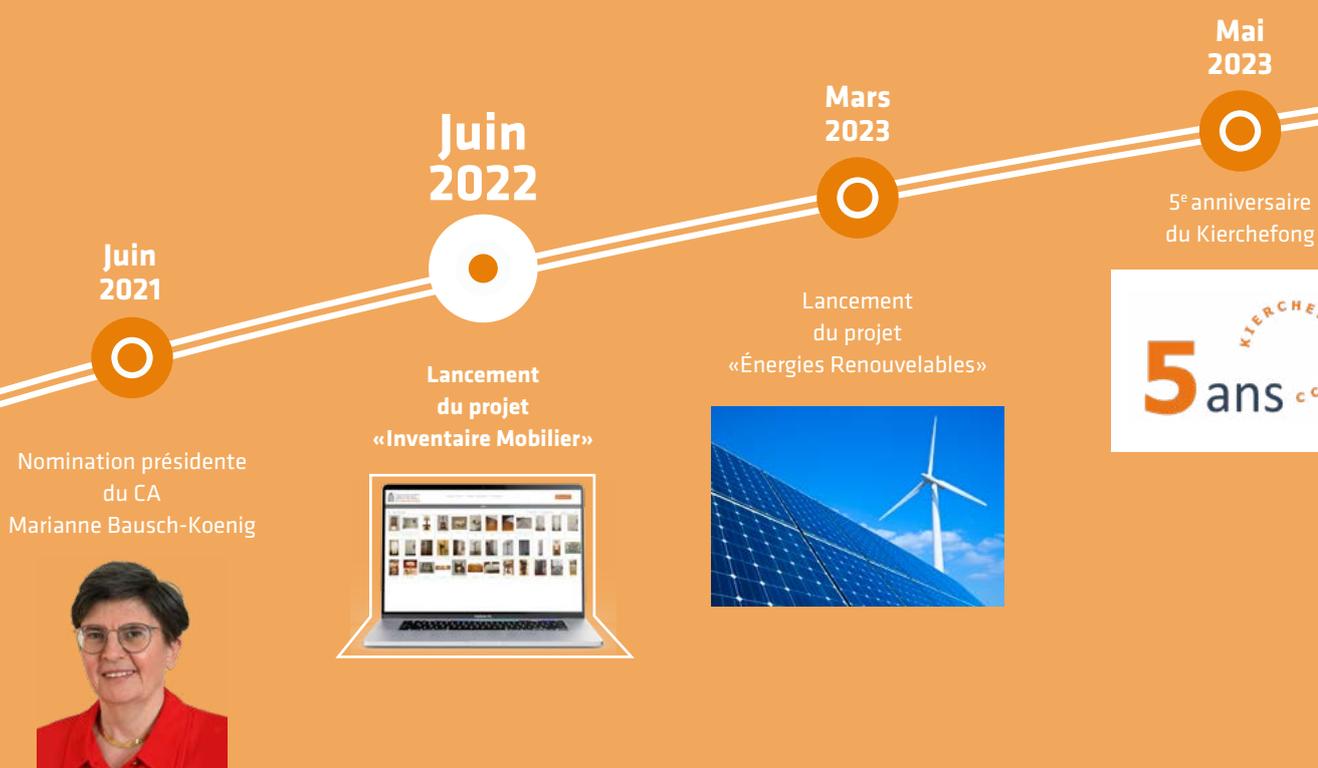
Constitution du
Kierchefong avec la
1^{re} réunion du Conseil
d'Administration et
nomination des membres
et du président
Norbert Hauptert



Loi portant sur la création
du Kierchefong,
Mémorial A, n°142
du 26/02/2018.

Les 275 FE fusionnent
et deviennent 102 FE
communales et 33 CGP





[RETOUR AU SOMMAIRE](#) 

Ressources Humaines

- Reprise des salariés à la création du Fonds
- Harmonisation des contrats
- Centralisation du paiement des salaires
- Centralisation du suivi santé, sécurité et du contact avec les administrations

Comptabilité

- Création complète de la comptabilité
- Mise en place d'une comptabilité analytique
- Mise à disposition de la comptabilité de manière transparente pour tous les intervenants
- Mise en place d'un système décentralisé de validation des factures
- Mise en place d'un système de suivi de budgets

KMS

(Kierchefong Management System)

- Création d'un système ERP pour une gestion intégrée de tous les processus
- Mise en place d'un portail au service de tous les bénévoles et donateurs
- Mise à disposition des informations utiles et formulaires pour les communes et prestataires de services (site web)

Administration centrale

- Service d'assistance pour les bénévoles et tiers
- Implémentation de rapports périodiques de contrôle
- Gestion des finances (rationalisation des comptes bancaires, prêts et placements)
- Mise en place de procédures d'audit interne
- Suivi des inventaires mobiliers et édifices religieux
- Négociations de contrats cadres

2. Comptabilité analytique

La comptabilité analytique est une comptabilité qui permet de suivre et d'analyser les coûts et les revenus de manière détaillée. Contrairement à la comptabilité financière, qui se concentre sur la présentation des états financiers destinés aux parties prenantes externes, la comptabilité analytique est utilisée pour prendre des décisions en interne.

Le Fonds a introduit la comptabilité analytique pour une meilleure :

- **Prise de décision :** Elle fournit des informations détaillées sur les coûts et les revenus, ce qui permet aux gestionnaires de prendre des décisions éclairées.
- **Gestion des coûts :** Elle aide à comprendre comment les coûts sont générés et comment ils peuvent être réduits.
- **Évaluation de la performance :** Elle permet de suivre les performances de chaque bien, ce qui facilite l'évaluation de leur contribution à la rentabilité globale.
- **Planification par entité :** Elle fournit des informations précises sur les coûts et les revenus, ce qui aide à établir des budgets et à planifier les activités futures.

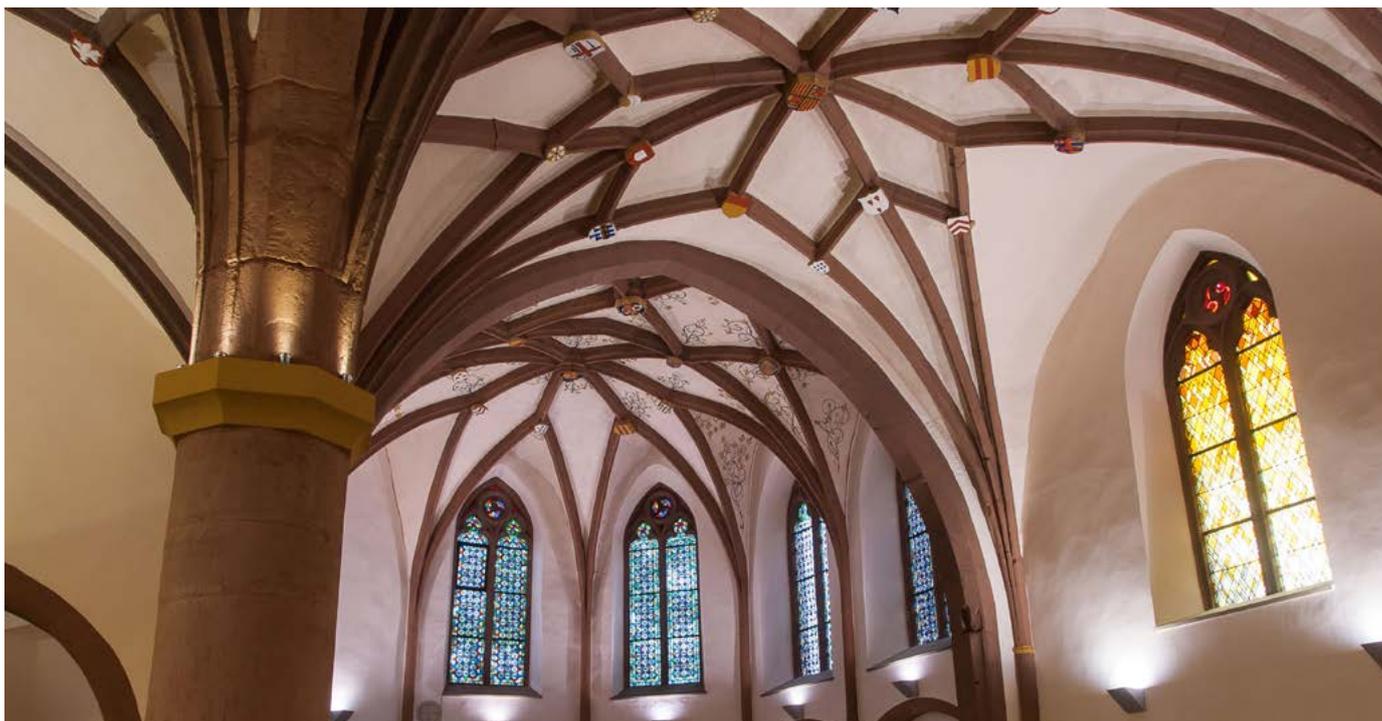
3. Audit

L'émission du premier rapport d'audit avec une opinion positive sans réserve sur les comptes annuels au 31 décembre 2021 résulte de l'anticipation de cette exigence réglementaire, ainsi que d'un dialogue permanent entre l'auditeur et la CCA débuté en 2020.

Il a fallu tout d'abord définir au mieux les principes comptables en tenant compte à la fois de la spécificité de la structure du Kierchefong et des exigences légales et réglementaires.

Ensuite, un travail de transcription de la comptabilité de trésorerie en comptabilité d'engagement a été accompli et des vérifications ont été nécessaires pour s'assurer de la bonne documentation et de l'exhaustivité des opérations.

A la fin de cette brochure vous trouverez le détail de l'état financier audité du Fonds pour l'année 2022.



Église Saints-Pierre-et-Paul à Niederwiltz



4. Fonds de solidarité (FIPSO)

Le Kierchefong a créé un Fonds Inter-Paroissial de SOLidarité (le « FIPSO ») pour intervenir en situation d'urgence financière auprès des paroisses. Le FIPSO est une réserve patrimoniale destinée à fournir des aides ou prêts aux paroisses ou à participer à des projets d'intérêt général. Cette initiative permet aux paroisses en difficulté de bénéficier d'un soutien financier de base et d'urgence qui leur permettra de continuer à offrir des services essentiels à leur communauté. En favorisant la solidarité, l'initiative encourage la coopération et le partage de ressources des paroisses au profit du FIPSO. Le FIPSO est ainsi un exemple de l'engagement du Kierchefong en faveur de la solidarité et de la coopération au sein du diocèse. Un travail est en cours pour étendre cette solidarité aux entités ayant des besoins financiers ponctuels plus importants.



« Le RI encourage le respect mutuel et la collaboration entre les membres bénévoles du Fonds. »

5. Dons en ligne

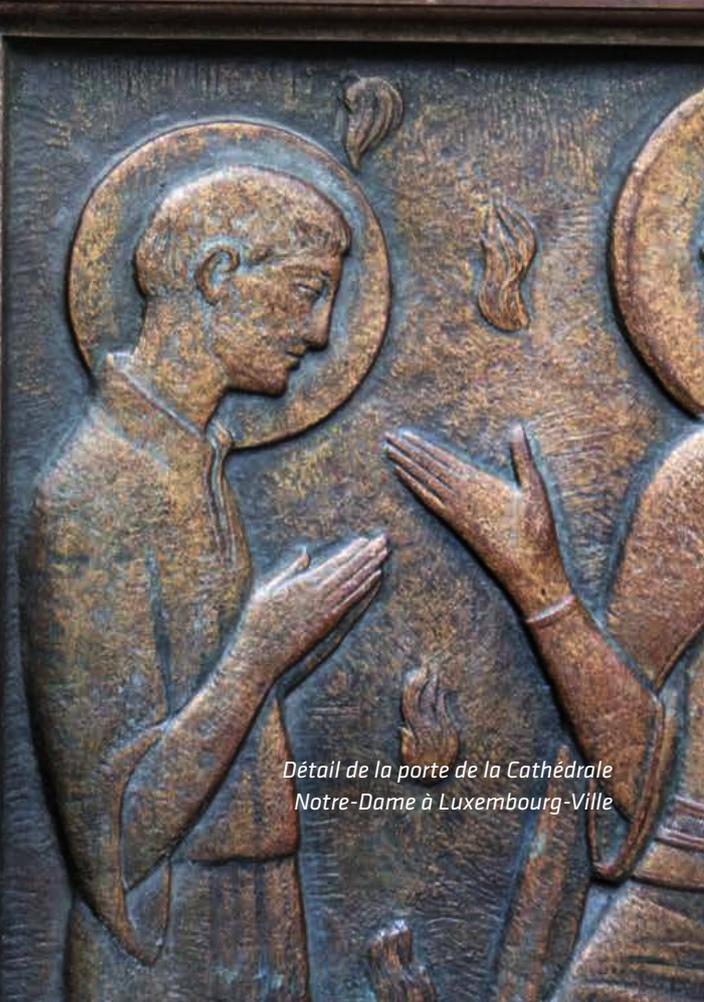
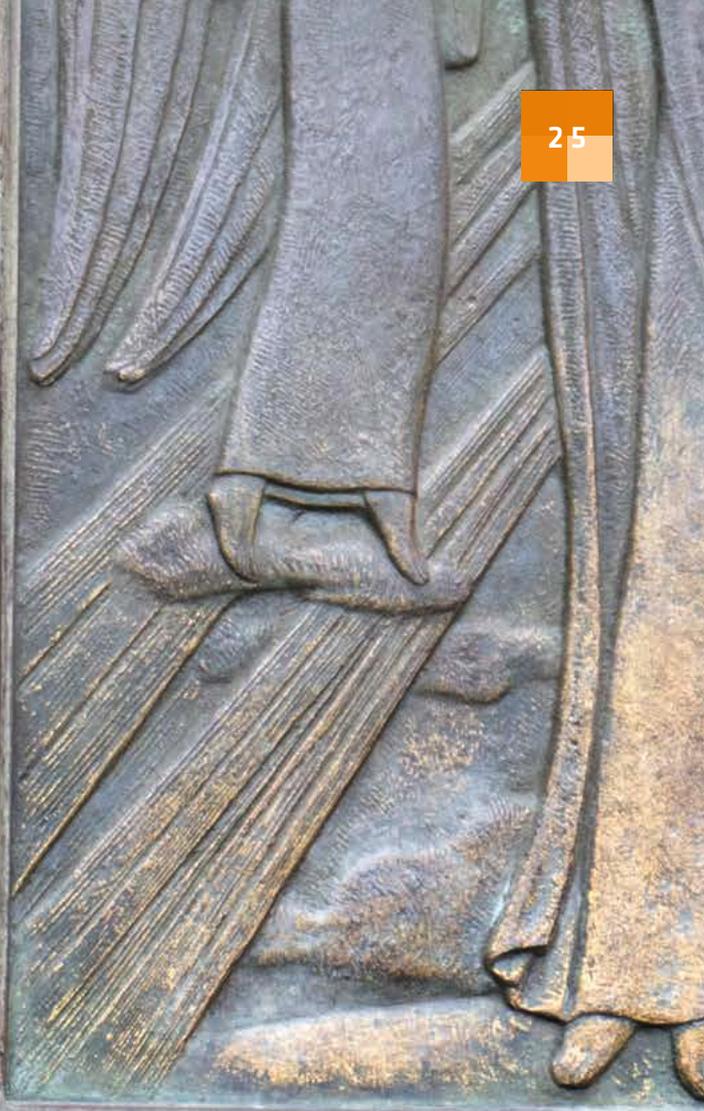
Le Fonds ne pourrait pas fonctionner sans les généreux donateurs. Afin de proposer une alternative aux dons manuels, une page Web a été spécialement dédiée pour faciliter la levée de fonds de manière digitale via des paiements en ligne. Le donateur peut choisir de faire un don libre mais il peut également l'attribuer à une paroisse de son choix ; il peut même directement soutenir un projet particulier publié sur le site Internet du Kierchefong.

Nous offrons aussi aux paroisses qui le désirent de faire la collecte du dimanche via QR code.

<https://kierchefong.lu/fundraising>







Détail de la porte de la Cathédrale
Notre-Dame à Luxembourg-Ville

6. Gestion centralisée

La gestion centralisée de certaines fonctions présente beaucoup d'avantages :

- Les procédures et les politiques ont pu être standardisées, permettant d'améliorer l'efficacité de la gestion et de favoriser la réduction des coûts.
- Les procédures et les politiques ont ainsi été homogénéisées à travers l'ensemble de l'organisation, ce qui contribue de manière continue à renforcer l'image du Fonds.
- La gestion centralisée permet d'avoir une vision globale lors de la prise de décisions.
- Les opérations bénéficient d'un contrôle optimisé notamment en matière de sécurité et de conformité réglementaire.
- Regrouper les activités de l'organisation permet de réaliser des économies d'échelle, notamment en partageant les ressources, les compétences et les technologies.

7. Shop Covid

Lorsque la crise sanitaire liée au COVID a éclaté, les équipes locales ont dû s'adapter à de nouvelles mesures et conditions de travail pour pouvoir poursuivre leurs activités. Pour les aider à répondre à leurs besoins en équipement, une petite boutique en ligne a été créée.

Cette boutique offre un large choix d'articles, tels que des gants, des masques, du désinfectant, etc.

Les achats en grande quantité permettent de bénéficier de prix avantageux et le stock garanti assure que les bénévoles et salariés ont accès rapidement à ce dont ils ont besoin.

Dans le futur, la boutique en ligne pourra évoluer pour offrir d'autres produits utiles.



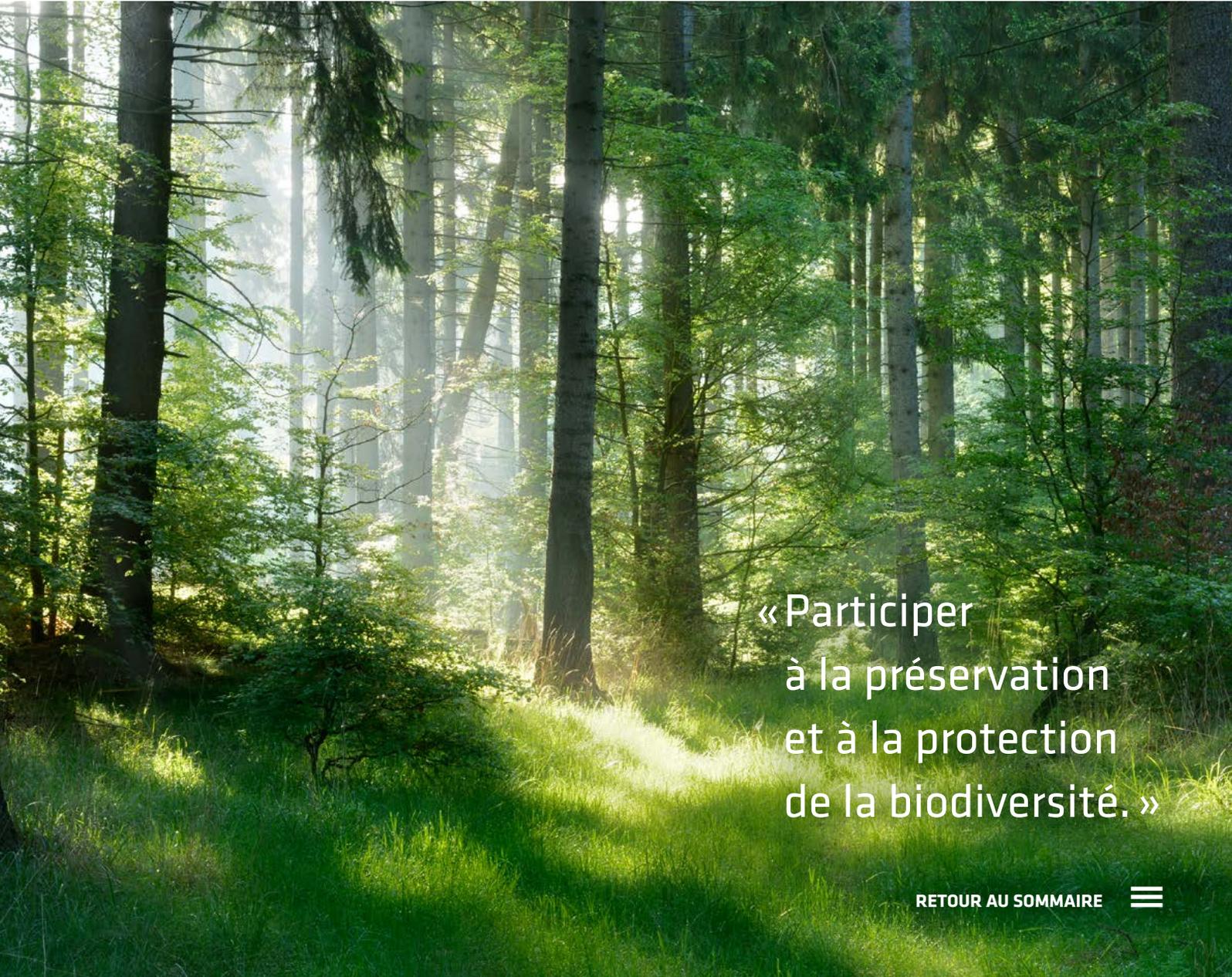
Basilique de Saint-Willibrord à Echternach



8. Gestion des forêts avec l'appui de l'Administration de la Nature et des Forêts (ANF)

Le Fonds est propriétaire de plus de 430 hectares de forêts. En tant que tel, il est responsable de leur gestion et de la protection de la nature et de la faune sauvage qu'elles abritent. Le Fonds s'est donné pour missions, soutenu par une gestion déléguée à l'ANF, de participer à la préservation et à la protection de la biodiversité, d'assurer une gestion durable des ressources forestières et de promouvoir la gestion écologique des espaces naturels. De plus, la double certification (FSC / PEFC) de nos forêts a été lancée.

L'ANF nous assiste dans la gestion de nos forêts, la conservation de la nature, dans les questions relatives à la chasse et la pêche.



« Participer
à la préservation
et à la protection
de la biodiversité. »

9. Inventaire

Le Kierchefong est propriétaire de tout le mobilier des églises indépendamment du fait que l'église appartienne à la commune ou au Fonds. Cela inclut donc les objets tels que les meubles, les sculptures non fixées, les œuvres d'art, les objets et vêtements liturgiques.

Le patrimoine religieux est un élément important de notre culture et de notre histoire. Il représente la mémoire collective d'une communauté et témoigne de sa foi et de ses traditions. Il est constitué de nombreux éléments mobiliers et d'objets d'art d'une richesse inestimable tels que des statues, des tableaux, des objets de culte ou encore du mobilier liturgique.

En gardant un inventaire précis de ces biens, il est possible de déterminer leur localisation, leur état et leur valeur. Cela permet également de planifier des mesures de conservation appropriées pour garantir que ces objets uniques restent en bon état pour les générations à venir.

Le Fonds a développé un outil informatique pour la gestion des inventaires mobiliers, disponible en ligne pour les bénévoles dans notre système KMS (Kierchefong Management System). Cet outil permet aux paroisses de réaliser un inventaire de leurs objets mobiliers, de les documenter, de les cataloguer et de stocker ces informations en ligne de manière sécurisée.

Invitation à découvrir le patrimoine religieux

Nous invitons le public à visiter les églises pour se rendre compte de la richesse et de la diversité du patrimoine religieux. En parcourant ces lieux de culte, il est possible de découvrir des trésors cachés, de s'imprégner de l'histoire de la communauté et de se recueillir un instant.

En réalisant l'inventaire mobilier, nous pourrons mieux comprendre la valeur patrimoniale de ces éléments et mettre en place des actions de conservation adaptées. Il est donc essentiel de sensibiliser le public à la préservation du patrimoine religieux et de rappeler la possibilité de faire des dons dédiés pour l'entretien de ce patrimoine.



- 1/ Ostensor (Hellange)
- 2/ Chape (Hassel)
- 3/ Aiguière pour manuterge (Hellange)



10. Ecologie intégrale

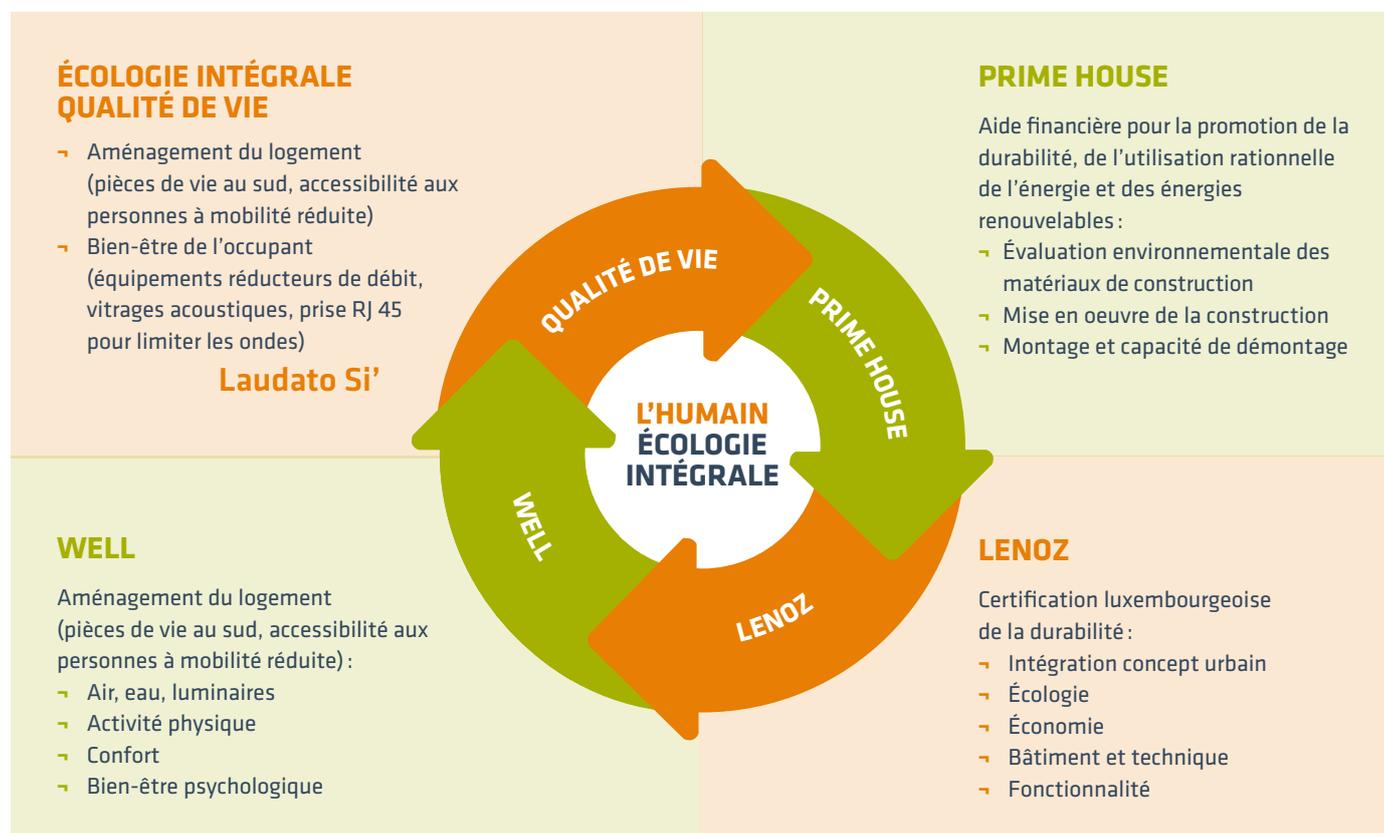
S'appuyant sur le constat que les problèmes sociaux et les sujets environnementaux sont liés, l'écologie intégrale, que l'on pourrait également nommer écologie globale, montre l'interdépendance entre toutes les déclinaisons de l'écologie : environnementale, sociale, humaine, culturelle, spirituelle, politique...

« Il n'y a pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. Les possibilités de solution requièrent une approche intégrale pour combattre la pauvreté, pour rendre la dignité aux exclus et simultanément pour préserver la nature. » (Pape François, Laudato Si' §139)

a. Evaluation qualitative des immeubles

Afin d'implémenter les principes de l'écologie intégrale dans le diocèse, les spécialistes en immobilier de la CCA du Fonds ont mis au point une méthodologie d'évaluation du niveau de chaque immeuble en termes d'écologie intégrale. Le calcul se fonde sur un principe de « scoring ». Il s'agit d'une méthode d'évaluation et de classement des différents éléments du patrimoine en fonction de leur état écologique, technique, fonctionnel, ainsi que des matériaux utilisés, la localisation, l'orientation, la configuration des unités, les infrastructures disponibles, la qualité de vie, pour évaluer leur impact sur l'environnement et sur l'humain. Les éléments sont ensuite classés et pondérés en fonction de leur score, ce qui permet au Fonds de déterminer le niveau de qualité de son portefeuille en termes d'écologie intégrale et de prendre des actions concrètes.

La méthodologie se fonde aussi sur des méthodes de certifications reconnues (voir schéma ci-dessous)





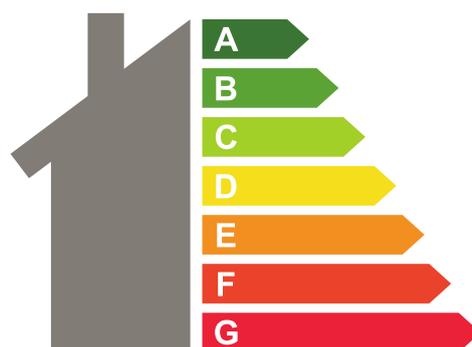


Cathédrale Notre-Dame à Luxembourg-Ville

b. Investissements dans les énergies renouvelables

En adéquation avec le concept de l'écologie intégrale, et dans l'objectif d'atteindre l'équilibre en termes de consommation et de production électrique, le Fonds s'est engagé dans plusieurs projets d'installation de panneaux photovoltaïques. Ces projets sont en attente de validation auprès des différents ministères. Si le planning est respecté, l'équilibre énergétique consommation/production devrait être atteint d'ici l'été 2024.

L'installation de panneaux solaires sur les églises, toujours avec l'accord préalable de l'INPA, peut être un exemple pour la communauté locale et sensibiliser les fidèles et les citoyens à l'importance de l'énergie solaire et de la protection de l'environnement. Cela peut également permettre à l'église de générer quelques revenus en vendant l'excédent d'énergie produite à partir des panneaux solaires.



c. Bail « vert »

Un bail vert est un contrat de location qui inclut des dispositions pour encourager des pratiques respectueuses de l'environnement. Il s'agit d'une méthode de gestion responsable qui gagne en popularité auprès des propriétaires et des locataires qui cherchent à protéger l'environnement et à répondre aux attentes croissantes en matière de durabilité.

Afin d'adopter une démarche constructive et responsable, le Kierchefong invite ses locataires à s'engager sur plusieurs points comme p.ex. :

- l'utilisation d'un équipement électrique triple A pour l'habitation
- l'utilisation d'ampoules LED
- Le tri des déchets
- L'engagement pour une utilisation responsable du chauffage
- La déconnexion des appareils en veille
- L'utilisation des transports en commun

d. Contrat cadre « vert »

Le contrat cadre vert est un accord commercial proposé par le Fonds à ses fournisseurs prêts à s'engager à respecter des pratiques durables et respectueuses de l'environnement dans leurs opérations. Ces types de contrat incluent des clauses spécifiques qui demandent au fournisseur d'adopter des pratiques écologiques telles que la réduction de la consommation d'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la mise en place de mesures de recyclage et de gestion des déchets, etc.

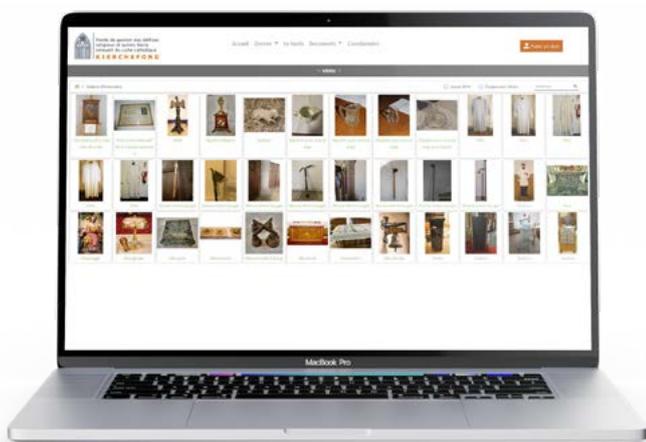


« L'installation de panneaux solaires sur les églises peut être un exemple pour la communauté locale. »

11. Système informatique (KMS – Kierchefong Management System)

Un outil de gestion intégré (le « KMS ») a été développé sur mesure pour les bénévoles et les membres de la CCA, avec pour objectif de faciliter la communication et de rendre leur travail plus efficace et agréable. L'outil est en permanente évolution et le but est de digitaliser tous les processus de gestion importants.

*Exemple
de l'écran
d'accueil KMS*

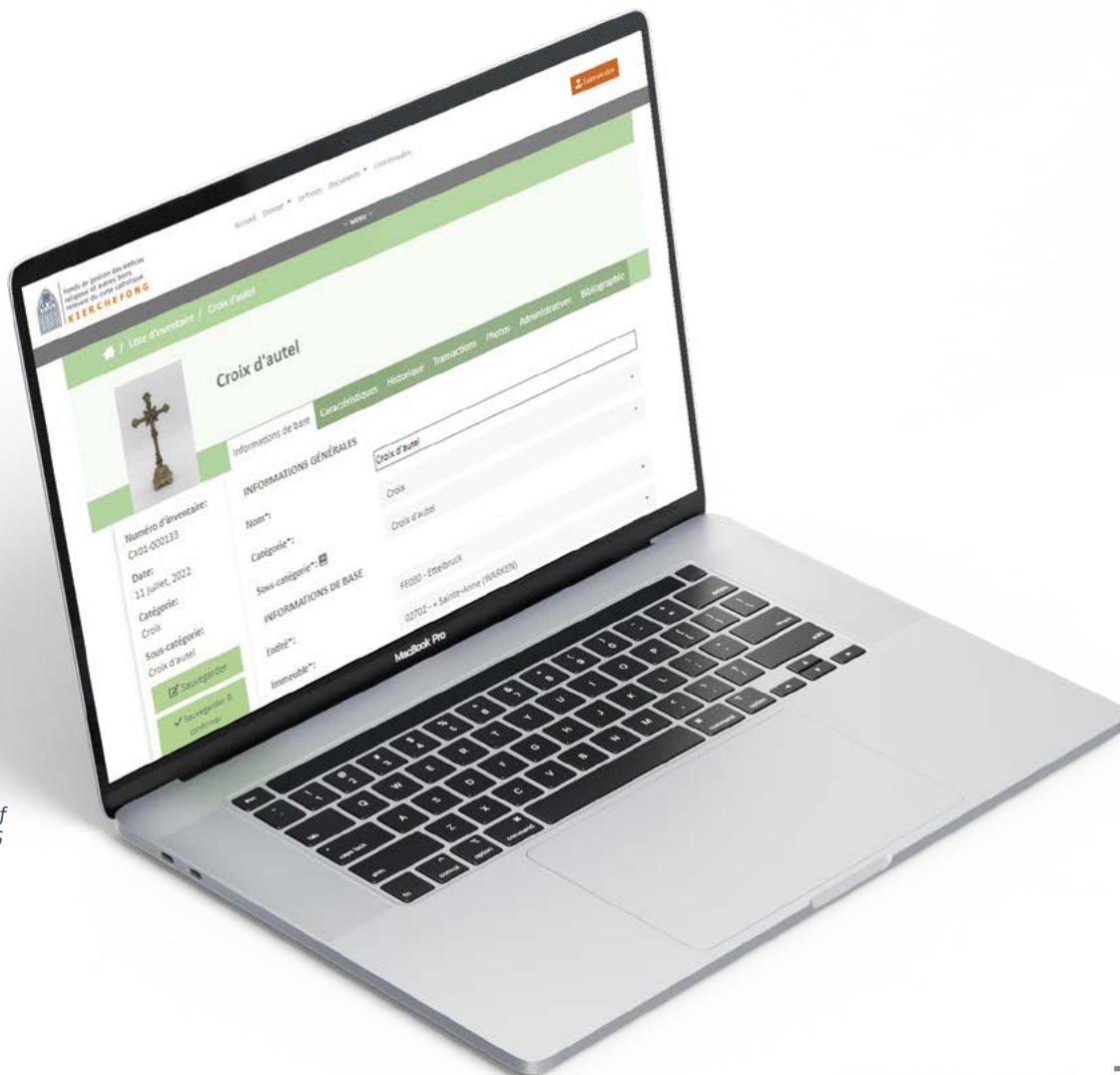
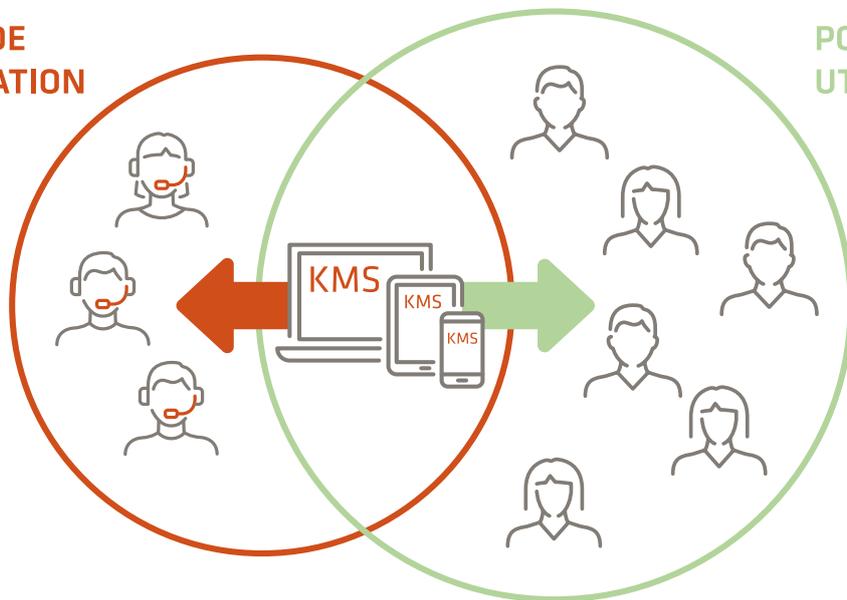


Voici les avantages du système :

- Les utilisateurs en paroisse peuvent consulter facilement les informations relatives au patrimoine immobilier et financier de leur entité.
- Les données et documents sont regroupés de manière intégrée, facilitant la recherche et la gestion quotidienne.
- L'outil permet de renforcer la communication entre la CCA et les membres des entités locales.
- Création de tickets assistance : les utilisateurs peuvent créer des tickets d'assistance pour poser des questions ou signaler des problèmes.
- Salles de réunions virtuelles : les utilisateurs peuvent organiser des réunions virtuelles pour discuter de divers sujets.
- Amélioration des fonctions de recherche, de suivi, de circuit de validation.
- Les utilisateurs ont une vue d'ensemble sur les dons reçus, ce qui leur permet de mieux suivre l'évolution des finances.
- Les utilisateurs peuvent facilement consulter les ordres permanents et les certificats fiscaux.
- Les utilisateurs peuvent participer au recensement de l'inventaire mobilier culturel et consulter cet inventaire au niveau de leur paroisse.
- Les membres du Fonds peuvent consulter le catalogue des formations disponibles en ligne pour améliorer leurs compétences techniques et leurs connaissances dans l'utilisation du système KMS.
- Les bénévoles peuvent consulter les états financiers de leur entité ou de leur paroisse, y compris les soldes des comptes et les budgets.
- Comme dans une application bancaire, les utilisateurs peuvent faire des demandes de virement directement dans le système KMS.
- Les utilisateurs peuvent disposer librement de différents types de documents (modèles, formulaires) et consulter des articles de presse pour mieux comprendre l'actualité et les activités du Fonds.

CELLULE DE COORDINATION

PORTAIL UTILISATEUR

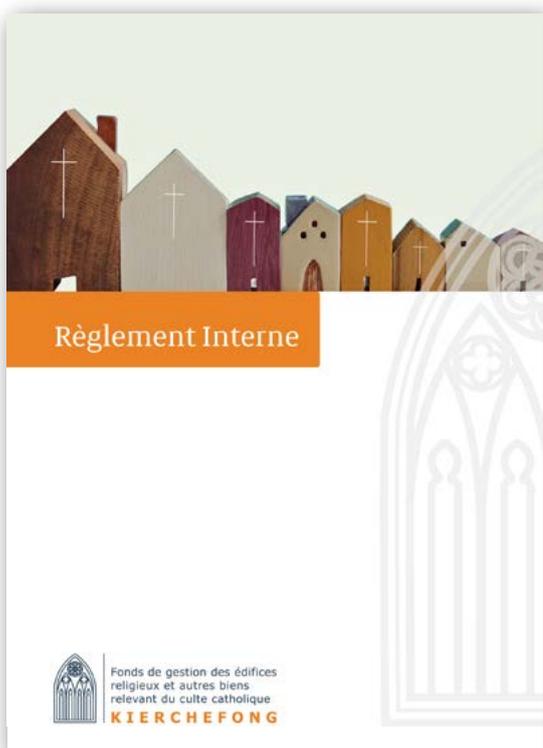


↖
Ecran de descriptif détaillé dans KMS

12. Règlement interne

Afin de garantir la mise en œuvre de ses missions de manière structurée, homogène et efficace, de soutenir le succès des efforts de ses bénévoles et de ses employés et de conduire ses actions de manière transparente, le Kierchefong s'est doté d'un règlement interne (RI).

Assurant le bon fonctionnement de l'organisation et la protection de ses membres bénévoles, le RI est établi par le CA et doit être approuvé par l'Archevêché avant sa mise en vigueur. Il en va de même pour toutes les mises à jour ultérieures.



Le RI permet de :

Définir la structure du Fonds composé des FE, CGP, CCA et CA.

- Clarifier les rôles et les responsabilités de chaque membre, ainsi que les attentes du Fonds envers ses membres bénévoles.
- Aider à protéger le Fonds et ses membres bénévoles en énonçant des règles claires pour les conduites et comportements appropriés. Il fournit des procédures de sécurité et de protection pour les membres bénévoles.
- Encourager le respect mutuel et la collaboration entre les membres bénévoles du Fonds, ce qui contribue à créer un environnement de travail positif et productif.
- Faciliter la prise de décision au sein du Fonds en énonçant des règles claires pour la participation et la contribution des membres bénévoles à la prise de décision.

Le règlement interne est disponible sur le site du Fonds :

<https://kierchefong.lu/documents-principaux>



III

CHIFFRES & STATISTIQUES



III. CHIFFRES ET STATISTIQUES

1. Ressources humaines

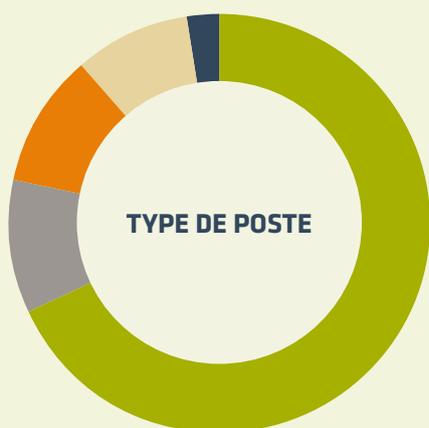
88 SALARIÉS (100% EN CDI)



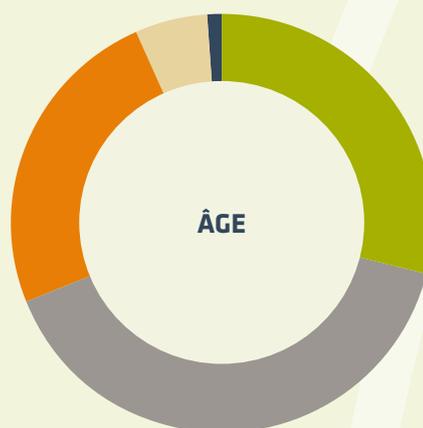
- 7 À TEMPS PLEIN
- 12 ENTRE 20 ET 39H/SEMAINE
- 8 ENTRE 10 ET 19/SEMAINE
- 61 À MOINS DE 10H/SEMAINE



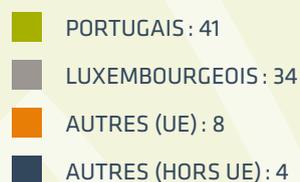
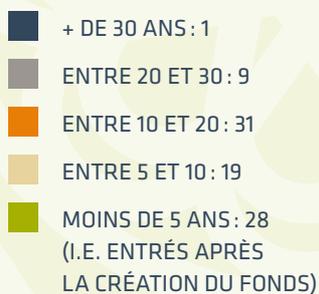
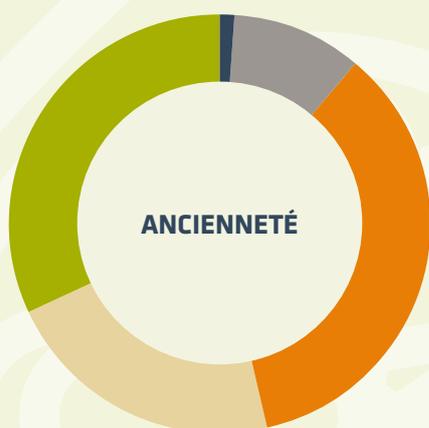
- FEMME : 71
- HOMMES : 17



- PERSONNEL D'ENTRETIEN : 60
- SACRISTAINS : 9
- MUSICIENS : 9
- SECRÉTAIRES : 8
- OUVRIERS : 2



- + DE 60 ANS : 26
- ENTRE 50 ET 60 : 36
- ENTRE 40 ET 50 : 22
- ENTRE 30 ET 40 : 5
- MOINS DE 30 : 1



2. Bénévoles au service du Fonds et des paroisses

987 bénévoles (chiffre stable depuis 2018)

- Avec un mandat : 215 (94 secrétaires de FE, 96 trésoriers, 96 présidents de FE, 30 présidents de CGP, 30 gestionnaires financiers, 27 secrétaires de CGP, 25 gestionnaires immobiliers)
- Genre : 68% d'hommes, 32% de femmes

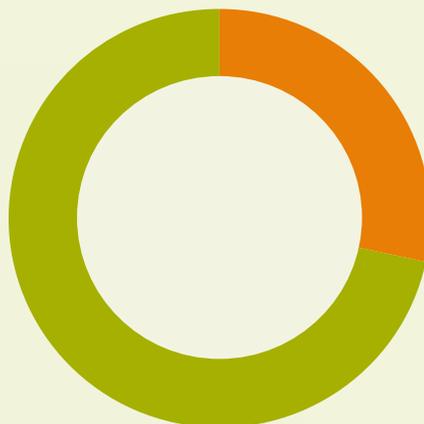
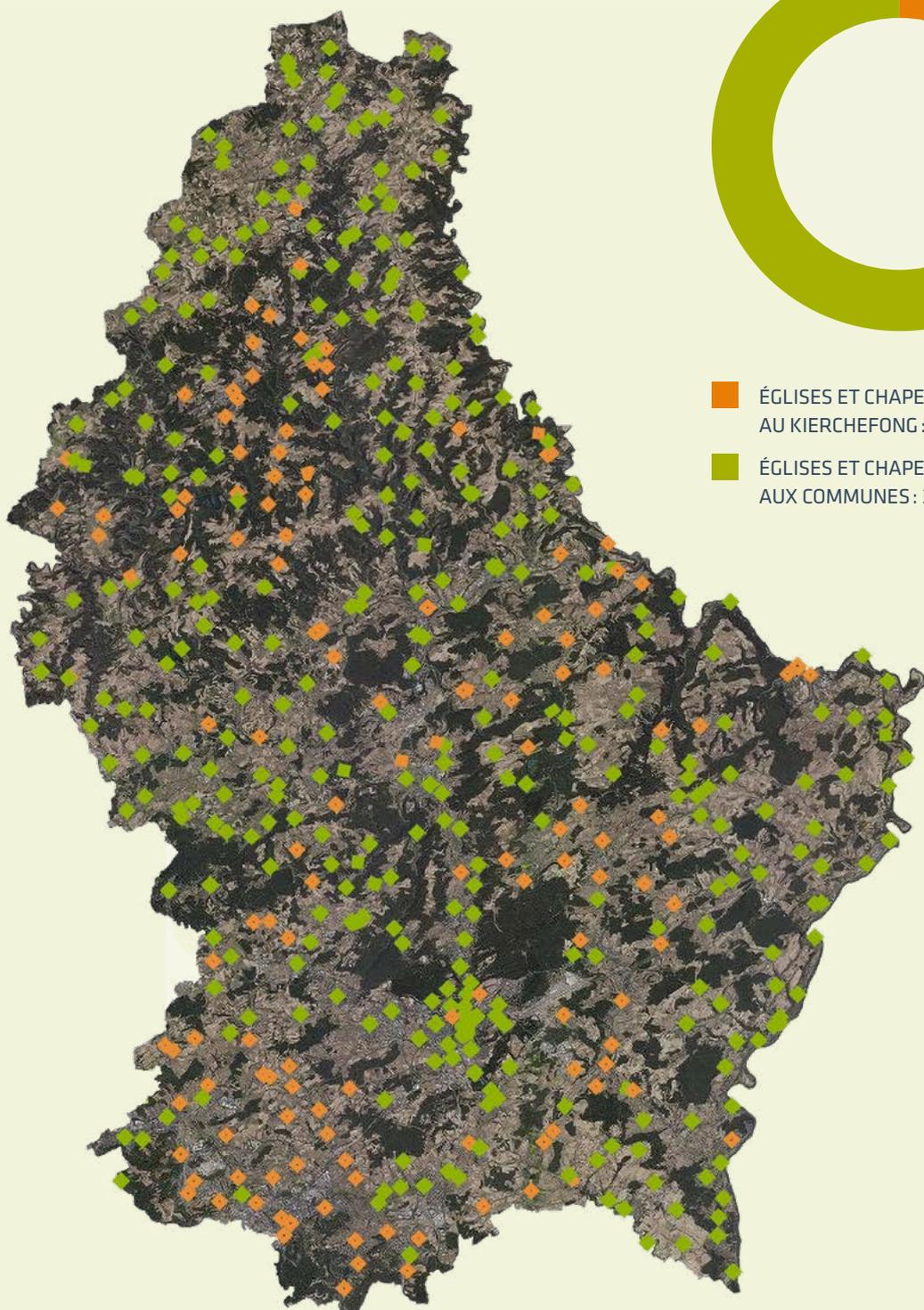


987
BÉNÉVOLES



532
CONNECTÉS AU MOINS
UNE FOIS DEPUIS
LA CRÉATION DU KMS

3. Patrimoine religieux



- ÉGLISES ET CHAPELLES APPARTENANT AU KIERCHEFONG : 142
- ÉGLISES ET CHAPELLES APPARTENANT AUX COMMUNES : 358

4. Désacralisations

La désacralisation d'une église, régie par le Code de droit canonique de 1983, signifie que l'église perd son statut de lieu de culte consacré. Cela peut se produire pour diverses raisons, telles que la fermeture de l'église, l'incapacité financière de la paroisse à conserver l'édifice, ou la réduction du nombre de fidèles. Une désacralisation constitue dans tous les cas le dernier recours pour une communauté et ce uniquement pour des raisons graves voire irréversibles. Une fois désacralisée, l'église cesse d'être utilisée pour le culte catholique.

En termes pratiques, la désacralisation implique la suppression de tous les éléments sacrés de l'église, tels que l'autel, les statues, les images religieuses et les objets liturgiques. Dans certains cas, ces éléments peuvent ou doivent être transférés vers une autre église pour une utilisation future, ou bien donnés à d'autres paroisses ou institutions religieuses.

Après la désacralisation, l'église peut être utilisée à des fins profanes ou laïques dans le respect de la dignité des lieux, comme une salle de réunion, une bibliothèque, un musée ou une galerie d'art. Il est important de noter que les églises désacralisées doivent être conservées en tant que bâtiments historiques et architecturaux importants, et qu'elles sont soumises à des restrictions sur les modifications structurelles ou les rénovations.

LISTE DES ÉGLISES DÉSACRALISÉES À CE JOUR

FE communale	Eglise/chapelle	N° cadastral	Commune
Differdange	Lasauvage Ste Barbe	1578/10184	Differdange
Fischbach	Chapelle de Weyer	8/394	Fischbach
Saeul	Ehner	204/621	Saeul
Saeul	Kapweiler	143/758	Saeul
Biwer	Hagelsdorf	259/1057	Biwer
Garnich	Hivange	528/1734	Garnich
Consdorf	Scheidgen	689/1676	Consdorf
Sanem	Belval-Metzerlach Chemin-Rouge	864/8513 (+864/8514)	Sanem
Kehlen	Olm	52/2500	Kehlen
Ettelbruck	Grentzingen	31/138	Ettelbruck
Ettelbruck	Warken	535/2417	Ettelbruck
Vallée de l'Ernz	Folkendange	301/306	Vallée de l'Ernz
Helperknapp	Ansembourg	168	Helperknapp
Helperknapp	Bour	1419/940	Helperknapp
Helperknapp	Hollenfels	529	Helperknapp
Habscht	Greisch	128/2396	Habscht
Roeser	Peppange	529/2671	Roeser
Feulen	Niederfeulen	51/2374	Feulen
Junglinster	Eisenborn	77/384	Junglinster
Heffingen	Reuland	408/3913	Heffingen
Niederanven	Ernster	62/2111	Niederanven

5. Patrimoine immobilier

Stock immobilier du Fonds

- 109 maisons
- 112 appartements
- 649 parcelles forestières d'une surface totale de 430 ha
- 98 terrains constructibles d'une surface totale de 16,50 ha
- 2289 parcelles agricoles d'une surface totale de 1004 ha
- 689 parcelles non constructibles et non exploitables d'une surface totale de 151 ha

Gestion locative

- 153 baux d'habitations actifs
- 618 baux à ferme actifs

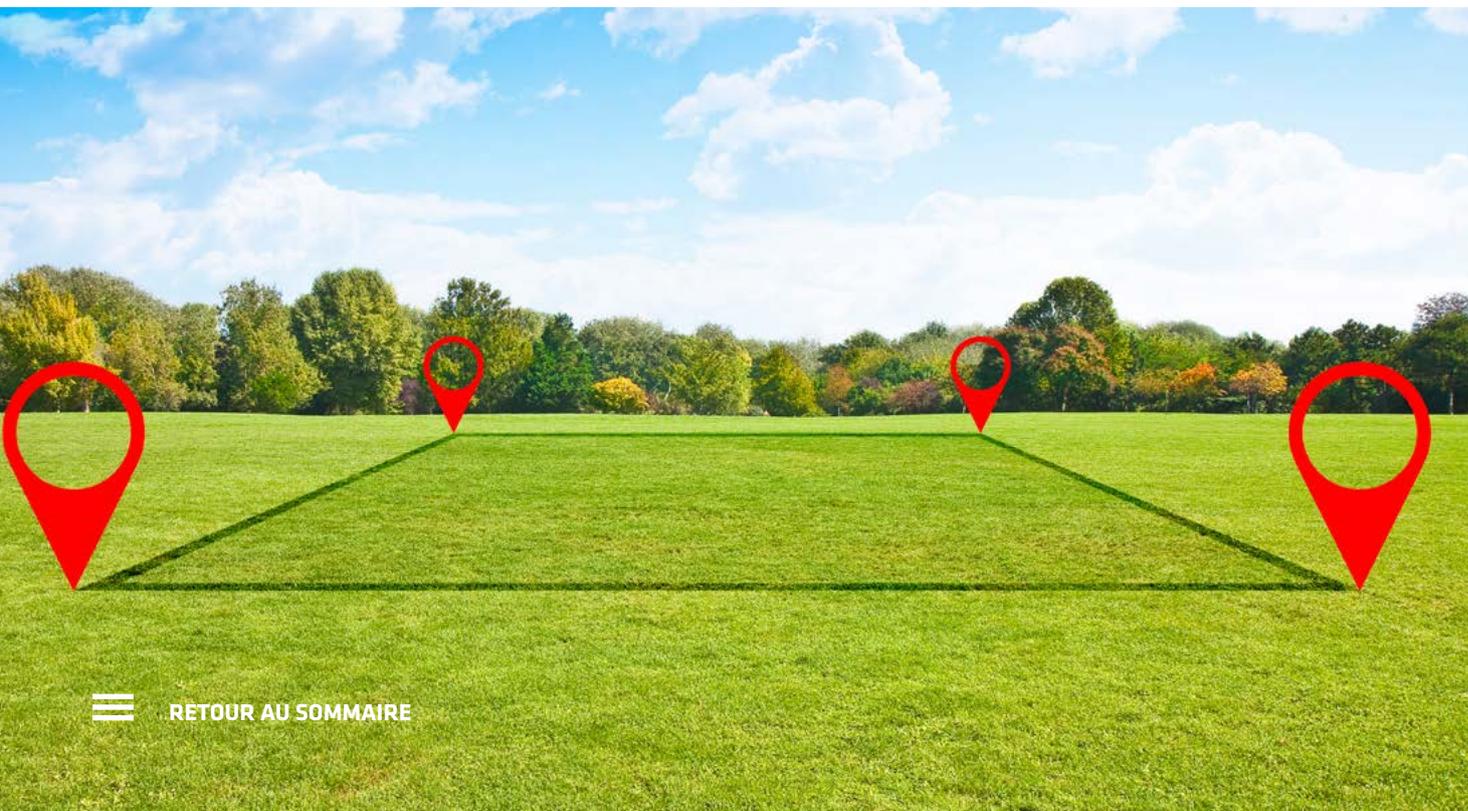
5 ans de transactions

- 288 actes notariés signés dont :
- 122 cessions
- 10 acquisitions
- 60 dossiers de prescription
- 3 baux emphytéotiques
- 22 servitudes
- 16 échanges
- 12 ouvertures de crédit
- 43 divers

TÉMOIGNAGE

« Pour la CCA, développer une communication interpersonnelle constructive est essentiel ! C'est pourquoi nous prêtons une oreille attentive afin de répondre aux besoins de tous nos interlocuteurs. »

RITA B.,
Membre de la CCA





109

MAISONS



2289

PARCELLES AGRICOLES
D'UNE SURFACE TOTALE DE 1004 HA



112

APPARTEMENTS



649

PARCELLES FORESTIÈRES
D'UNE SURFACE TOTALE DE 430 HA



142

EDIFICES RELIGIEUX
APPARTENANT AU KIERCHEFONG



358

EDIFICES RELIGIEUX
APPARTENANT AUX COMMUNES DU PAYS

6. Projets

L'investissement dans l'immobilier offre de nombreux avantages, tels que la création de revenus passifs réguliers grâce aux loyers perçus et la possibilité d'appréciation de la valeur des biens immobiliers à long terme. De plus, l'immobilier offre une stabilité non négligeable comparé à d'autres formes d'investissement. En investissant judicieusement dans des projets immobiliers, le Fonds construit un patrimoine solide, génère des flux de trésorerie stables et assure ainsi une sécurité financière à long terme pour toutes les paroisses.



Projet de rénovation à Clemency

69 PROJETS DE CONSTRUCTION DEPUIS LA CRÉATION DU KIERCHEFONG



- 26 PROJETS LIVRÉS
- 11 PROJETS EN COURS DE TRAVAUX
- 32 PROJETS EN COURS D'ÉTUDE



Exemples de projets de constructions ou de rénovations réalisés:
1, 2 et 3/ Ensemble de maisons mitoyennes à Merl, 4/ Dudelange, 5/ Redange, 6/ Pétange.

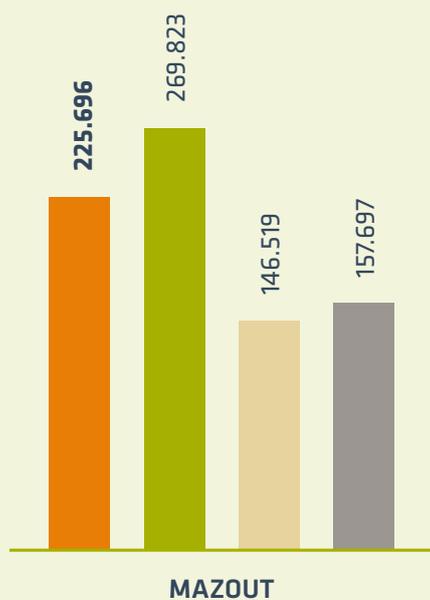
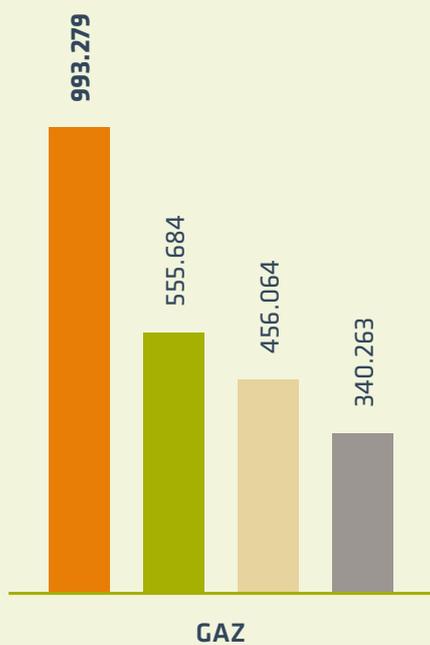




Cathédrale Notre-Dame à Luxembourg-Ville

6. Coût de l'énergie (en €)

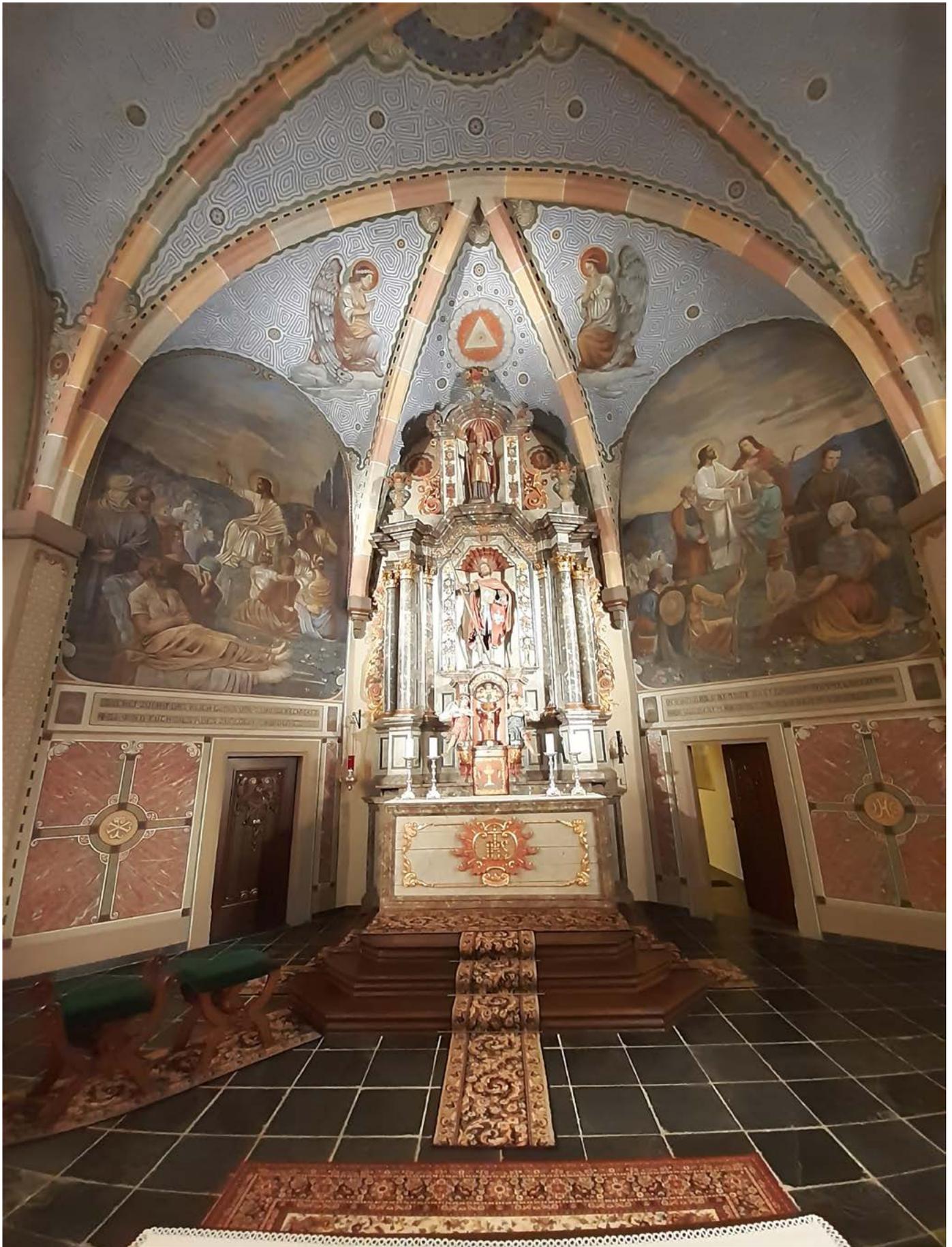
APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE 2019-2022



2022 2021 2020 2019

MIX ÉNERGÉTIQUE 2022

- GAZ : 54% / 993.279
- ÉLECTRICITÉ : 22% / 413.977
- MAZOUT : 12% / 225.696
- CHAUFFAGE URBAIN : 12% / 222.909



L'orgue de l'église de l'Assomption de la B.V.M à Mensdorf

I V

LES GRANDS
DÉFIS



IV. LES GRANDS DÉFIS

1. Résultats financiers équilibrés

Les prix de l'électricité, du gaz et d'autres sources d'énergie sont en constante augmentation, comme celui d'autres produits, ce qui a un impact significatif sur nos dépenses. C'est un défi important que le Fonds doit rapidement relever.

En plus des efforts de chaque paroisse pour atteindre un budget réaliste et équilibré, nous devons aussi mettre en place un mécanisme de solidarité interparoissial plus systématique que ce que nous avons jusqu'ici, pour aider les paroisses en difficulté.

Dans cet esprit, il est primordial que chaque paroisse cherche des solutions pour réduire sa consommation d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. En agissant ainsi, nous pouvons non seulement contenir les coûts, mais aussi minimiser notre empreinte environnementale. Parmi les actions à entreprendre, nous envisageons une restructuration du patrimoine immobilier, l'installation de panneaux solaires, l'isolation des murs et des toits lorsque cela est possible, et nous adoptons des systèmes de chauffage et de climatisation plus efficaces. De même, nous évaluerons nos autres dépenses, non seulement du point de vue de leur nécessité, mais aussi en étudiant les possibilités d'économie d'échelle. Du côté des revenus, nous avons mis en place un système simple et efficace pour recevoir des dons généraux ou spécifiques à un projet.

La gestion d'un patrimoine immobilier réparti sur tout le territoire du Luxembourg constitue un défi passionnant, mais mettre en valeur un patrimoine «dormant» est parfois encore plus stimulant. Cela implique

pour les bénévoles en paroisse d'estimer le potentiel de chaque propriété et de trouver des moyens créatifs de le réaliser. Par exemple, il peut s'agir de repérer des terrains constructibles, de mettre en place des projets immobiliers adaptés ou même de gérer efficacement des espaces forestiers.

2. Entretien et maintenance des églises

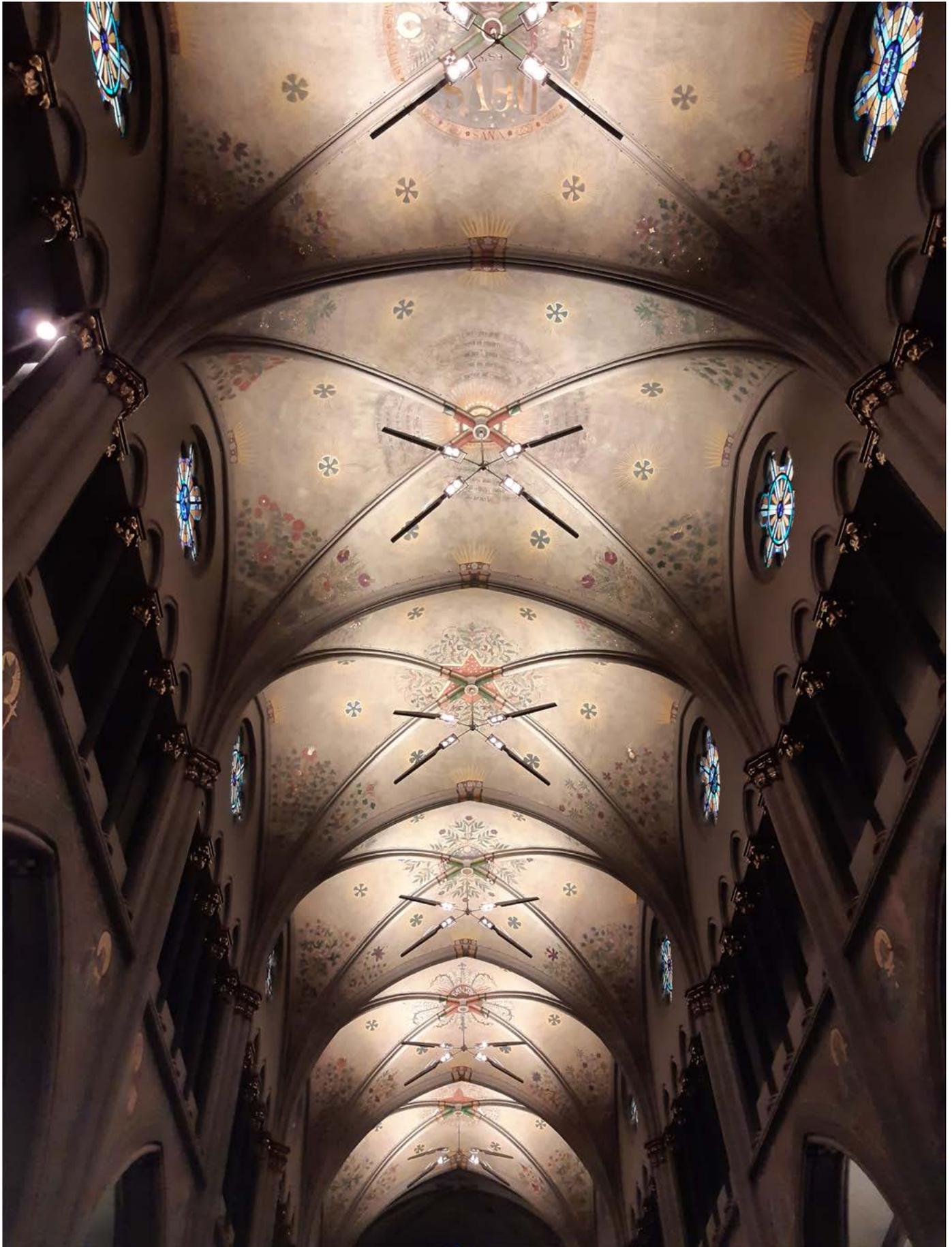
Le Fonds fait face à un défi important lorsqu'il s'agit de gérer les églises. L'un des défis les plus importants du Fonds est la gestion de son patrimoine immobilier, tout particulièrement les églises.

L'entretien des églises implique des coûts significatifs, en raison de leur ancienneté et de leurs caractéristiques atypiques (volume, architecture etc.). De plus, étant donné que la plupart des églises sont classées monuments historiques, les travaux doivent être approuvés par l'organisme compétent (INPA) et respecter des critères stricts de conservation. Cette approche vise à préserver l'intégrité historique de ces édifices et peut rendre les rénovations plus complexes et coûteuses. Toutes les modifications apportées aux églises sont effectuées, en utilisant des matériaux spécifiques et des techniques adaptées, même si cela peut engendrer des coûts supplémentaires. Cependant, il est illusoire de penser que le Fonds pourra assumer seul l'entretien et la conservation du patrimoine cultuel (et culturel). Une aide financière externe sera indispensable pour chaque intervention.



*Ci-contre, travaux de restauration sur une oeuvre d'art.
Page de droite : détail de cette oeuvre Église Saint-Martin à Junglinster.*





Église Saint Joseph à Esch-sur-Alzette

COMMENT NOUS SOUTENIR



V. COMMENT NOUS SOUTENIR

Le Fonds dépend essentiellement de dons et d'aides financières et nous sommes reconnaissants de tout soutien apporté. Il y a de nombreuses façons de nous aider, du don financier ponctuel à la mise en place d'un engagement régulier.

a. Soutenir des projets particuliers

Outre les dons directs classiques, il est également possible de participer à des projets spécifiques. Ceux-ci peuvent être des événements de collecte de fonds, des campagnes de sensibilisation ou des initiatives de rénovation/restauration précises.

La participation à de tels projets est un excellent moyen pour les gens de s'impliquer directement dans notre travail et de contribuer à des projets concrets. Quelle que soit la manière choisie pour nous soutenir, chaque don et chaque contribution sont essentiels pour nous aider à poursuivre notre mission.

Une liste détaillée des projets en cours est disponible sur notre site

<https://kierchefong.lu/fundraising/projects>



b. Soutenir directement les paroisses

Il est possible de soutenir la communauté et d'aider directement une paroisse à poursuivre ses activités grâce à des dons, lesquels peuvent prendre différentes formes.

Comment aider une paroisse ?

- Dons ponctuels ou réguliers, en argent, en nature ou en temps ;
- Les dons en argent : peuvent être destinés à des projets spécifiques comme la rénovation d'un bâtiment ;
- Les dons en nature peuvent inclure des biens tels que des fournitures ou équipements pour les activités de la paroisse ;
- Les dons de temps sont très précieux, car la paroisse dépend souvent du travail bénévole pour assurer le bon déroulement de ses activités.

Chaque don, quelle que soit sa forme, est important pour aider la paroisse à remplir sa mission.

<https://kierchefong.lu/fundraising>



c. Legs

L'aide à travers des legs est un moyen important de garantir le futur d'une paroisse. Les legs sont des dons planifiés qui sont faits dans le cadre d'un testament ou d'une succession, permettant ainsi aux donateurs de laisser un héritage durable pour soutenir la paroisse. Les legs peuvent prendre diverses formes : une somme d'argent spécifiant un pourcentage d'une succession, des biens immobiliers, ou bien encore des actifs financiers. Les legs peuvent être libres ou utilisés pour financer des projets spécifiques comme la rénovation de bâtiments ou le développement de programmes pastoraux.

d. Devenir bénévole

Le bénévolat est un moyen important de contribuer directement au développement de la paroisse. En offrant leur temps et leur expertise, les bénévoles peuvent aider à assurer le bon fonctionnement de la paroisse et de ses activités. Les tâches bénévoles peuvent varier considérablement, allant de l'organisation d'événements et de collectes de fonds à l'assistance lors des cérémonies religieuses. Les bénévoles peuvent également apporter leur expertise professionnelle pour aider à gérer le patrimoine ou les finances de leur paroisse. C'est une façon importante de se sentir impliqué et investi dans la vie de la paroisse.



« Pour devenir bénévole au service du Fonds, contactez la CCA à l'adresse : cca@kierchefong.lu ou bien le curé de votre paroisse. »

TÉMOIGNAGE

« Le processus de changement dans l'église au niveau administratif et pastoral est un défi.

Par leur engagement personnel, leurs connaissances de la situation sur le terrain, les bénévoles apportent une complémentarité au cadre professionnel. »

MARIE-JEANNE B.,
Bénévole paroisse Kordall Ste Barbe





Église Saint-Pierre-aux-Liens à Kayl

WIFI

BILAN ET COMPTES DE RÉSULTAT 2022



BILAN - EXERCICE 2022

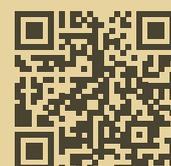
Exprimé en euro

ACTIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
C. Actif immobilisé		51.723.635,04	64.346.978,23
I. Immobilisations incorporelles	2.2 et 3	672.286,28	551.641,55
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été		573.637,34	386.574,49
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3		573.637,34	386.574,49
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		98.648,94	165.067,06
II. Immobilisations corporelles	2.3 et 4	50.731.354,29	58.327.570,84
1. Terrains et constructions		39.131.761,88	30.598.217,27
3. Autres installations, outillage et mobilier		43.043,28	4.634,19
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		11.556.549,13	27.724.719,38
III. Immobilisations financières	2.4 et 5	319.994,47	5.467.765,84
1. Parts dans des entreprises liées		12.000,00	12.000,00
5. Titres ayant le caractère d'immobilisations		0,00	398.086,42
6. Autres prêts		307.994,47	5.057.679,42
D. Actif circulant		60.074.410,60	63.733.098,05
II. Créances	2.5	1.460.203,00	431.157,89
1. Créances résultant de ventes et prestations de services		1.098.368,75	291.072,62
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		1.098.368,75	291.072,62
2. Créances sur des entreprises liées		199.000,00	19.000,00
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		199.000,00	19.000,00
4. Autres créances		162.834,25	121.085,27
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		162.834,25	121.085,27
III. Valeurs mobilières		34.969,72	0,00
3. Autres valeurs mobilières		34.969,72	0,00
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse			
		58.579.237,88	63.301.940,16
E. Comptes de régularisation	2.6	169.570,52	7.821,41
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		111.967.616,16	128.087.897,69



CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	Notes	31/12/2022	31/12/2021
A. Capitaux propres		91.129.789,73	92.063.697,79
I. Capital initial	6.1	35.551.082,64	35.311.152,53
IV. Réserve	2.7 et 6.2	2.947.897,41	3.088.226,71
4. Autres réserves, y compris la réserve de juste valeur		2.947.897,41	3.088.226,71
b) autres réserves non disponibles		2.947.897,41	3.088.226,71
V. Résultats reportés		40.965.854,12	13.533.754,89
VI. Résultat de l'exercice		(2.088.891,22)	27.432.099,23
VIII. Subventions d'investissement en capital	2.8 et 6.3	13.753.846,78	12.698.464,43
B. Provisions		295.861,31	439.208,56
3. Autres provisions	2.11	295.861,31	439.208,56
C. Dettes	2.12 et 7	20.541.965,12	35.594.732,46
2. Dettes envers des établissements de crédit		13.152.470,15	29.814.474,47
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		4.525.890,56	5.017.969,66
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		8.626.579,59	24.796.504,81
4. Dettes sur achats et prestations de services		2.885.319,83	1.509.079,37
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		2.885.319,83	1.509.079,37
8. Autres dettes		4.504.175,14	4.271.178,62
a) Dettes fiscales		107.679,99	90.604,75
b) Dettes au titre de la sécurité sociale		25.593,49	26.696,58
c) Autres dettes		4.370.901,66	4.153.877,29
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an		250.565,61	250.660,00
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an		4.120.336,05	3.903.217,29
D. Comptes de régularisation	2.13	0,00	(9.741,12)
TOTAL DU BILAN (CAPITAUX PROPRES ET PASSIF)		111.967.616,16	128.087.897,69

<https://kierchefong.lu/yearly-reports>



COMPTE DE PROFITS ET PERTES EXERCICE 2022

Exprimé en euro

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
4. Autres produits d'exploitation	2.15 et 8	12.615.686,83	35.879.212,21
5. Matières premières, consommables et autres charges externes		(6.754.692,44)	(5.355.055,23)
a) Matières premières et consommables		(572.637,84)	(487.942,46)
b) Autres charges externes		(6.182.054,60)	(4.867.112,77)
6. Frais de personnel	9	(1.193.312,99)	(1.177.577,16)
a) Salaires et traitements		(1.074.166,14)	(1.055.868,19)
b) Charges sociales		(116.879,12)	(118.119,32)
i) couvrant les pensions		(85.384,32)	(96.046,12)
ii) autres charges sociales		(31.494,80)	(22.073,20)
c) Autres frais de personnel		(2.267,73)	(3.589,65)
7. Corrections de valeur		(1.062.785,05)	(1.149.086,05)
a) sur frais d'établissement et sur immobilisations corporelles et incorporelles		(1.062.785,05)	(1.149.086,05)
8. Autres charges d'exploitation		(368.494,03)	(625.299,01)
11. Autres intérêts et autres produits financiers		52.486,79	39.669,81
b) autres intérêts et produits financiers		52.486,79	39.669,81
13. Corrections de valeur sur immobilisations financières et sur valeurs mobilières faisant partie de l'actif circulant		(5.144.859,64)	(10.761,02)
14. Intérêts et autres charges financières		(232.920,69)	(169.004,32)
b) autres intérêts et charges financières		(232.920,69)	(169.004,32)
15. Impôts sur le résultat	10	0,00	0,00
16. Résultat après impôts sur le résultat		(2.088.891,22)	27.432.099,23
17. Autres impôts ne figurant pas sous les postes 1 à 16	10	0,00	0,00
18. Résultat de l'exercice		(2.088.891,22)	27.432.099,23
Le résultat de l'exercice comprend des cessions d'éléments de l'actif immobilisé et des corrections de valeur pour un montant total de 397.415,71 EUR (28.306.970,17 EUR en 2021) ainsi le résultat retraité de ces opérations est de moins 1.691.475,51 EUR en 2022 (874.870,94 EUR en 2021).			
Retraitements			
Cession d'éléments de l'actif immobilisé		(4.349.357,51)	(28.306.970,17)
Corrections de valeur sur créances		4.746.773,22	0,00
Résultat opérationnel de l'exercice		(1.691.475,51)	(874.870,94)



VIDÉO DE PRÉSENTATION DU KIERCHEFONG



Contact

Kierchefong

BP 1908 | L - 1019 Luxembourg

www.kierchefong.lu

T +352 23 67 0-201

RCS : J62 | Matricule : 2018 5200 028-99

Service **administratif** : cca@kierchefong.lu

Service **comptabilité** : compta@kierchefong.lu

Service **immobilier** : immo@kierchefong.lu

Service **inventaire mobilier** : inventaire@kierchefong.lu

RETOUR AU SOMMAIRE







Fonds de gestion des édifices
religieux et autres biens
relevant du culte catholique

KIERCHEFONG